



BULLETIN D'INFORMATION

DOSSIER

• Environnement financier page 5

FOCUS

• Un toit à la patinoire page 14
• La Place de l'Eglise page 23



la Clusaz

Haute-Savoie France

JUILLET 2013



LE MOT DU MAIRE

Depuis longtemps nous n'avions eu le plaisir de vivre un véritable hiver comme ceux que nous gardons dans nos souvenirs. Malheureusement, si la neige est tombée en abondance, le manque de soleil a quelque peu gâché la fête qui, si elle a été parfaite, aurait pu être exceptionnelle.

Le printemps s'est montré tout aussi triste avec le climat froid et pluvieux que nous avons subi. Reflète-t'il l'esprit morose qui plane actuellement sur notre pays ? Quand on entend sans arrêt parler d'impôts nouveaux, de suppression d'emploi, de chômage... Il nous arrive de penser que le temps, en solidarité avec le peuple, a voulu lui aussi marquer son soutien à la lutte quotidienne que chaque français doit mener pour vivre, ou survivre, sur notre sol.

Malgré cette morosité, notre commune a prévu un programme ambitieux de travaux avec notamment le toit de la patinoire, la réserve collinaire de Balme qui, grâce à une bâche alimentaire, pourra devenir une réserve d'eau potable à la consommation dans certains cas d'urgence. A noter aussi la poursuite des travaux de mise en conformité des différents réseaux sur les secteurs Morraz - Fernuy et des Granges, le déboisement des lignes des remontées mécaniques partant du Bossonnet, ainsi que de nombreux travaux d'entretien de nos réseaux d'eau et d'assainissement.

Tous ces travaux, qu'ils soient nouveaux ou qu'ils soient la suite de ceux engagés l'année précédente, peuvent se réaliser grâce à une gestion rigoureuse de nos finances et grâce à un emprunt de 3 millions d'Euros sur 15 ans auprès du Crédit Agricole, à un taux très favorable pour la commune.

La modernisation de la Place du Village avance et les travaux commenceront après la saison d'été.

L'étude de faisabilité de la crèche dans les locaux de l'école Cité Notre Dame se poursuit en prévoyant une ouverture au public pour la saison 2014 / 2015.

La révision de notre POS (Plan d'Occupation des Sols) se poursuit en espérant pouvoir organiser l'enquête publique au printemps ou en été 2014. Nous vous demandons d'être présents aux réunions d'information organisées sur ce sujet.

Beaucoup de travaux et de réflexion en discussion au sein du Conseil Municipal ne peuvent être énumérés dans ce bulletin, mais pour tous ceux qui cherchent plus d'informations, les membres du Conseil Municipal sont à leur disposition pour des explications plus détaillées.

Malgré ces bonnes et mauvaises nouvelles, je vous demande de conserver votre moral et votre bonne humeur. Nous devons croire en notre village, en notre station, nous serrer les coudes pour défendre notre patrimoine du Massif des Aravis, en précisant à tous ces technocrates qui veulent nous imposer leur vision moderne du bonheur, que depuis des siècles nous y sommes parvenus simplement avec notre bon sens de paysans.

Bonne lecture et bon été à tous,

Le Maire
André VITTOZ

LA CLUSAZ · RELAIS ETAPE DU 100^{ème} TOUR DE FRANCE

Le **19 juillet** se déroulera la 19^{ème} étape du Tour de France, au départ de Bourg d'Oisans et arrivant au Grand-Bornand. Trois départements traversés soit plus de 200 kilomètres à parcourir et pas moins de cinq cols à franchir : le Col du Glandon, de la Madeleine, de Tamié, de l'Epine et de la Croix-Fry.



**A cette occasion,
La Clusaz
sera village relais-étape.**

Qu'est ce qu'un village relais-étape ?

Deuxième village officiel du Tour de France, après le village étape, situé en bordure du parcours de la Grande Boucle, le relais-étape permet de recevoir les invités des partenaires afin d'assister au passage du Tour. Dans un cadre privilégié, ils bénéficient d'un service de restauration, d'animations et peuvent assister aux passages de la caravane publicitaire et de la course. Le relais-étape permet de faire connaître notre patrimoine en proposant une dégustation de produits régionaux. Pour La Clusaz, ce relais-étape sera installé le 19 juillet sur le **parking de la Perrière**, Route des Grandes Alpes.

RAMASSAGE DE VETEMENTS

Vous déménagez ou faites tout simplement du tri et voulez être solidaires :

Venez déposer vos **vêtements** ou votre **linge de maison propres et en bon état**, chaque premier lundi du mois, au bas de l'escalier sous l'Eglise.

Ces vêtements sont triés puis dirigés vers la Roche sur Foron, au magasin Alpabi.

Le tri et la vente de vêtements de seconde main permettent :

- d'aider à l'**insertion professionnelle et sociale** de personnes en difficulté,
- d'**habiller** des populations défavorisées à moindre coût,
- de **donner une seconde vie** aux vêtements inutilisés.

**Cela nous inscrit dans la lutte pour l'emploi
et contre le gaspillage.**

D'autre part, la même équipe de bénévoles prépare les vides greniers de l'été au profit de Pama.

Si vous avez des "trésors" au fond de vos greniers, merci de nous les apporter !

NOUVEAUTE : NAVETTES LA CLUSAZ / TALLOIRES

Cet été, une ligne de bus sera ouverte pour relier les stations des Aravis à la plage de Talloires, les mardis et jeudis. Pour plus de renseignement, merci de prendre contact auprès de l'Office de Tourisme : **04 50 32 65 00**

PETIT RAPPEL REUNIONS PUBLIQUES

Vous souhaitez être informés des réunions publiques sans devoir consulter le panneau d'affichage de la Mairie ou le site internet ?

Faites-nous suivre votre adresse e-mail à :
accueil-dgs@laclusaz.fr

Vous recevrez ainsi les convocations, les ordres du jour et les comptes-rendus des réunions publiques.

Le Conseil Municipal souhaite la présence du plus grand nombre de personnes aux réunions publiques d'information et aux conseils municipaux.

TAXE DE SEJOUR CLASSEMENT DES MEUBLES

**Informations importantes
à l'attention des loueurs :**

Dans le cadre de l'harmonisation de son fonctionnement dans les Aravis, à compter du 1^{er} juin 2013, la **taxe de séjour sera collectée toute l'année**.

A noter que les **cartes d'hôtes** seront **délivrées uniquement en saison touristique**.

A partir de cette même date, nous concrétisons la mise en place de la télé-déclaration. Dorénavant, vous pourrez donc déclarer et reverser la taxe de séjour directement par internet. Pour cela, vous devrez vous identifier sur le lien suivant :

<https://laclusaz.mataxedesejour.net>



Il nous semble également très important de vous demander de vérifier si vous nous avez bien fait parvenir votre déclaration de Meublés de Tourisme comme vous l'oblige la Loi, en application des articles L 324-1 et D 324-1-1 du Code du Tourisme.

NOUVELLE REGLEMENTATION SUR L'ECLAIRAGE NOCTURNE DES BATIMENTS NON RESIDENTIELS

Afin de réduire la consommation électrique et les nuisances lumineuses, l'Etat a limité l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, soit ceux accueillant des activités tertiaires : commerces, hôtellerie, restauration, entrepôts, bureaux, locaux : d'enseignants, de santé, de sports, de loisirs et de culture...

A compter du 1^{er} juillet 2013, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à 750 € d'amende pour le commerçant ou l'exploitation du bâtiment, l'éclairage nocturne de ses bâtiments devra respecter les prescriptions de l'arrêté du 25 janvier 2013.

Cet arrêté recouvre à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces bâtiments et l'illumination des façades de bâtiments.

- Les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel seront éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux,
- Les illuminations des façades des bâtiments seront éteintes au plus tard à une heure,
- Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition seront éteints au plus tard à une heure ou une heure après la fin de l'occupation de ces locaux, si celle-ci intervient plus tardivement,
- Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt,
- Les illuminations des façades des bâtiments ne peuvent être allumées avant le coucher du soleil.

Outre des dispositifs lumineux n'entrant pas dans le champ d'application de l'arrêté, ce texte prévoit également des exceptions à certaines périodes (veille des jours fériés chômés) pour certains événements (illumination de Noël, événements exceptionnels à caractère local) et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente.

HABITER MIEUX AVEC L'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie.



Vous êtes **propriétaire** de votre logement ?
Vous l'occupez à titre de **résidence principale** ?
Votre logement a **plus de 15 ans** ?
Vous disposez de **ressources** inférieures aux plafonds suivants ?

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence avis d'imposition 2010)
1	11 614 €
2	16 985 €
3	20 428 €
4	23 864 €
5	27 316 €
par personne supplémentaire	3 441 €

Vos **factures d'énergie** sont **trop élevées** ?
Vous voulez réaliser des **travaux de rénovation thermique** de votre logement ?
Vous cherchez des **solutions simples et efficaces** ?

Le **programme "Habiter Mieux"** vous apporte une **aide financière** et un **accompagnement personnalisé** pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en **réduisant le montant de vos factures**.

Vous pouvez bénéficier :

- D'une **aide de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** qui représente 20 à 35 % du coût HT des travaux plafonné à 20 000 € ;
- D'une **prime complémentaire** au titre du programme **"Habiter Mieux"** de 1 600 € qui peut être majorée dans la limite de 500 € en cas de participation d'une collectivité locale.
- D'un **accompagnement personnalisé** pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour plus d'information,
vous pouvez contacter la délégation locale
de l'ANAH de la Haute-Savoie :
Tél : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61
E-mail : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

UN ENVIRONNEMENT FINANCIER DE PLUS EN PLUS CONTRAIGNANT

La commune de La Clusaz n'échappe pas à l'évolution négative des ressources des collectivités locales. Bien plus encore, au même titre que les autres communes touristiques, elle se trouve plus fortement impactée par les réformes intervenues en 2010 (Réforme Générale des Politiques Publiques) et les récentes annonces pour les années 2014 et 2015 ne présagent pas d'un changement de tendance, bien au contraire...

Il est important de rappeler que les Collectivités Locales génèrent la plus grosse part de l'investissement public en France :

- Depuis le début des années 2000, chaque année, 70% des constructions, travaux, acquisitions réalisées en France sont portées par les communes, leurs groupements, les Départements et les Régions.
- Les communes réalisent à elles seules 42% de ces investissements.

Autant d'entreprises, petites ou grosses, autant d'artisans locaux qui dépendent de la capacité des communes à engager chaque année des programmes de travaux. La réduction de la capacité financière des communes n'est une bonne nouvelle pour personne.

Or les effets de la réforme de 2010 et la suppression de la taxe professionnelle commencent à peser sur les budgets des collectivités locales (communes, groupements de communes, Départements et Région) en limitant progressivement leurs marges de manœuvre en matière fiscale, en organisant un prélèvement croissant sur certaines ressources (FPIC) et en réduisant les dotations de l'Etat.

Les Budgets Primitifs (prévisionnels) que les communes viennent de voter pour 2013 soulignent l'impact de ces contraintes et mettent en évidence une réduction de la capacité financière. L'enjeu à La Clusaz va au delà de la recherche de l'équilibre budgétaire. Avec moins de marge de manœuvre et des perspectives encore plus incertaines, ce sont les projets et les budgets d'investissement qui sont revus à la baisse.

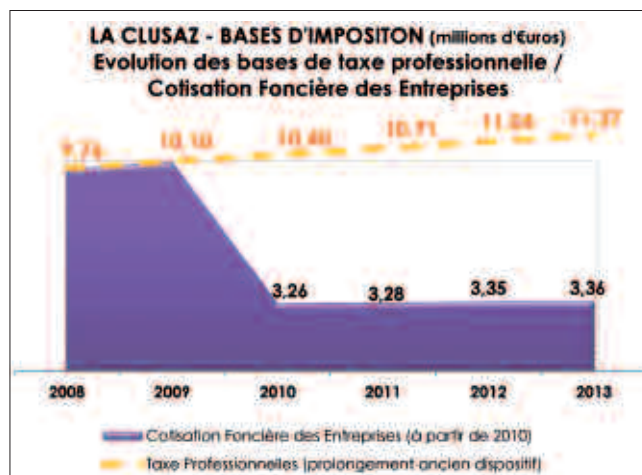
A - REFORME FISCALE : des bases d'imposition moins dynamiques et prélèvement sur les ressources de la Commune.

La suppression de la taxe professionnelle apparaît pour le plus grand nombre comme la disparition d'un impôt inéquitable et un soutien aux entreprises. La réforme

fiscale mise en œuvre à partir de 2010 est beaucoup plus large, elle a redistribué les ressources fiscales entre les différentes collectivités locales et mis en place des dispositifs qui réduisent le dynamisme des bases d'imposition.

1. Des recettes fiscales beaucoup moins dynamiques

Les recettes des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncier bâti, non bâti et ex Taxe professionnelle) représentent la moitié des recettes du budget de la commune de La Clusaz. La croissance régulière des bases d'imposition, et notamment celles de la taxe professionnelle, a permis à la commune de connaître une augmentation régulière de ses recettes sans augmentation des taux d'imposition.



Or la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), qui remplace en partie la taxe professionnelle, s'appuie sur des bases beaucoup moins dynamiques (base foncière) privant ainsi la commune de percevoir une part des retombées des investissements réalisés dans le domaine skiable et par les acteurs économiques du village.

La réforme de 2010 pénalise donc une première fois les communes comme La Clusaz, où l'investissement est important et régulier.

2. Une compensation qui n'évolue pas et qui n'est pas garantie

Avec la réforme de la taxe professionnelle en 2010, la commune de La Clusaz perdait des recettes que l'Etat a compensé par une dotation annuelle qui s'élevait à près de 830 000 €.

Mais le montant de cette dotation est figé depuis cette date, ce qui limite l'évolution des recettes de la commune. Pire encore, aucune garantie n'a été donnée pour maintenir ce montant et le projet de loi initial prévoyait même une baisse annuelle de 2% de cette compensation !

DOSSIER

3. Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : les communes touristiques en première ligne

Le FPIC a été mis en place en 2012 et s'applique aux communes et aux groupements de communes. Il a pour objectif de renforcer progressivement la péréquation entre celles dont les ressources sont les plus dynamiques et celles les moins favorisées.

Ce dispositif va progressivement monter en puissance jusqu'en 2016 et les montants prélevés vont être multipliés par 7 !

Année	Montant de la dotation (M.€)	Recettes en M.€	Augmentation en %	Montant de la dotation (M.€)
2012	150 M.€			30 000 €
2013	360 M.€	+ 210 M.€	+140%	83 000 €
2014	570 M.€	+ 210 M.€	+58%	131 000 €
2015	780 M.€	+ 210 M.€	+37%	180 000 €
2016	210 M.€	+220 M.€	+28%	230 000 €

* En 2012, la commune a subi un prélèvement moindre (20 000 €) du fait d'une prise en charge plus importante de la Communauté de communes des Vallées de Thônes (régime dérogatoire adopté en 2012 à l'unanimité par la CCVT).

Les communes touristiques comme La Clusaz sont fortement impactées par ce dispositif. En effet, les critères de prélèvement sont uniquement basés sur les recettes, sans tenir compte des charges de la commune.

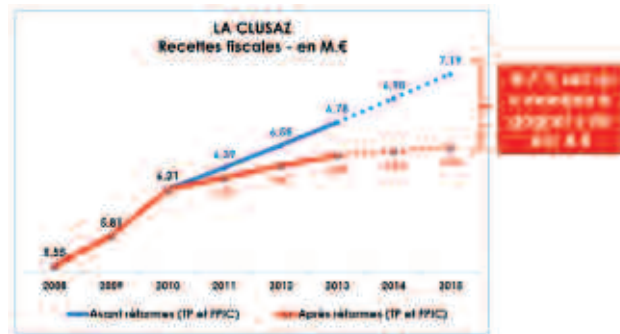
Or, si les communes touristiques ont plus de recettes que la plupart des autres communes, elles ont aussi beaucoup plus de charges, du fait de l'activité touristique, mais également des emprunts qu'elles doivent souscrire pour financer les investissements.

Pour La Clusaz, le prélèvement au titre du FPIC s'élève à 83 000 € en 2013 (soit 1,3% des ressources provenant des impôts locaux) et ce montant devrait tripler d'ici 2016.

Par ailleurs, les dispositions relatives au FPIC sont annuelles et pourraient donc être modifiées de manière encore plus défavorable d'ici 2016.

B · RECETTES FISCALES : manque à gagner dans nos recettes fiscales et baisse des dotations

Depuis la mise en place de la réforme et les prises de positions de l'administration fiscale en matière budgétaire (lois de finance), nous pouvons mesurer les effets concrets sur le budget communal :



1. un manque à gagner d'au moins 630 000 € d'ici à 2015

En prolongeant la tendance moyenne qui existait avant la réforme (dynamisme des bases de taxe professionnelle, pas de prélèvement FPIC) et en la comparant avec celle résultant de la réforme, il est possible d'estimer que **l'écart des recettes dépasserait les 630 000 € par an à compter de 2015.**

Pour comprendre pourquoi il s'agit d'une perte de moyens, il faut savoir que cette somme représenterait le remboursement annuel d'un **emprunt de 7,5 M. € soit environ 2 fois le budget investissement 2013.** Si la Commune voulait combler ce manque, il faudrait voter une **hausse de près de 9% des impôts locaux.**

2. Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et dotations étatiques : de la stabilité à la baisse

La D.G.F. et les dotations attachées forment une enveloppe globale que l'Etat accorde pour aider les communes et intercommunalités à financer leur fonctionnement courant. Elles sont versées notamment en fonction de la population de la commune et de son effort fiscal.

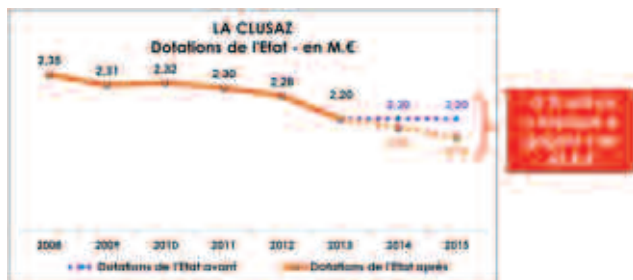
Le dynamisme de cette enveloppe a été progressivement "raborté" au fil des réformes et les montants alloués n'évoluent pratiquement plus : **le montant accordé à la Commune en 2012 a été le même que celui perçu en 2006.** Les réformes récentes ont malheureusement amplifié cette tendance et ces concours sont désormais clairement orientés à la baisse.

A La Clusaz, la D.G.F. et les autres dotations apportent 18% des recettes du budget communal. Leur enveloppe a été figée pour l'année 2013 et devrait baisser pour les exercices 2014 et 2015.

DOSSIER

Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires augmente puisqu'il y a de plus en plus de structures intercommunales qui perçoivent également une partie de cette D.G.F.

Ainsi, en prolongeant la tendance jusqu'en 2015, la commune doit s'attendre à connaître une **baisse d'environ 65 000 €** des dotations de l'Etat.



En l'espace de quelques années, l'environnement financier de la commune est devenu de plus en plus contraignant.

Les recettes fiscales sont devenues moins dynamiques avec la réforme de la taxe professionnelle et la mise en place du FPIC va générer un prélèvement important. Les dotations de l'Etat ont commencé à baisser et ce mouvement va se prolonger.

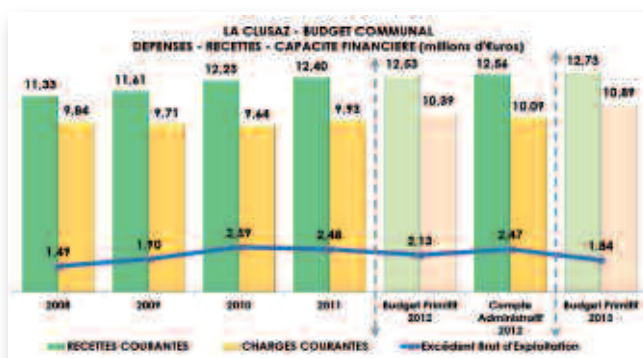
Près des 2/3 des recettes de fonctionnement se trouvent ainsi dégradées.

Les marges de manœuvre de la commune se sont réduites, elle a perdu une partie de son pouvoir dans le vote des recettes fiscales et dépend de plus en plus de dotations de l'Etat dont le montant n'est plus garanti (voir plus loin les perspectives pour 2014 et 2015).

LA CAPACITE FINANCIERE RESISTE GRACE A LA MAITRISE DES CHARGES

La commune de La Clusaz est impactée, comme l'ensemble des communes touristiques, par ces réformes nationales. Au cours des derniers exercices, la commune a vu ses recettes progresser moins rapidement et c'est en maîtrisant ses charges qu'elle est parvenue à maintenir sa capacité financière.

Les recettes de fonctionnement courant de la commune (en vert) progressaient de manière dynamique jusqu'en 2010, date de mise en œuvre de la réforme fiscale et la suppression de la taxe professionnelle.



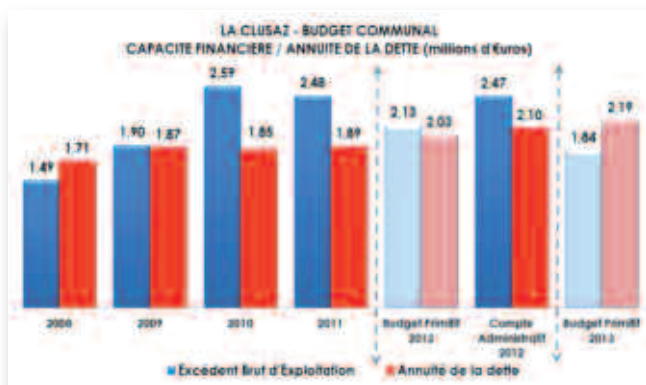
Entre 2008 et 2010, la réduction des charges de fonctionnement courant (en jaune) a permis à la Commune d'améliorer sa capacité financière (courbe bleue).

Depuis 2011, les ressources évoluent beaucoup moins rapidement et la capacité financière ne s'est maintenue qu'avec la poursuite de la maîtrise des charges : si au titre de l'exercice 2012, les recettes n'ont été supérieures que de 30 000 € par rapport au Budget Primitif, les charges ont été contenues à 300 000 € en deçà des prévisions, ce qui a permis de maintenir le niveau de capacité financière du budget communal.

La préparation budgétaire 2013 est pour l'instant moins favorable, avec une hausse de charge prévisionnelle (notamment liée aux charges particulièrement élevées de déneigement cet hiver) et la capacité financière est pour l'instant orientée à la baisse. Le travail de gestion de cet exercice vise à améliorer cette capacité d'ici la fin de l'année.

La capacité financière dégagée par la commune sert en premier lieu au remboursement des emprunts souscrits pour financer les investissements de la commune. Pour être considérée comme satisfaisante, cette capacité doit être supérieure à l'annuité de la dette (montant à rembourser annuellement).

DOSSIER



* Hors emprunt court terme de 550 000 € au budget primitif 2013

En 2008, la capacité financière de l'exercice était inférieure à la charge de remboursement de la dette, ce qui n'était pas favorable. Cela ne voulait pas dire que le budget était déséquilibré, mais qu'il fallait utiliser une partie des recettes propres d'investissement pour financer le service de la dette.

L'amélioration de la capacité financière a permis de retrouver une structure financière favorable à partir de 2010. Depuis cette date, la situation est restée favorable, mais les données du Budget Primitif 2013 soulignent les contraintes qui pèsent désormais sur la Commune et la nécessité de continuer à gérer rigoureusement les charges de fonctionnement.

EMPRUNTS :

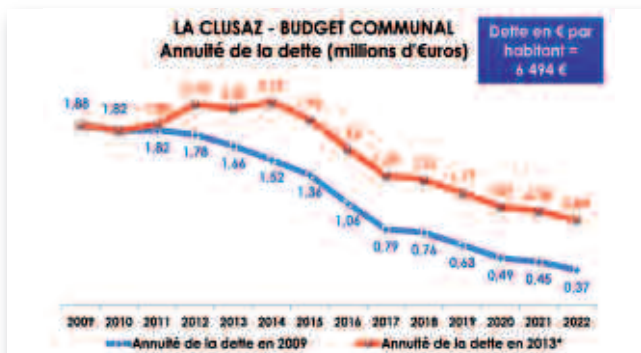
La commune a évité le piège des emprunts "toxiques" et doit gérer la courbe de ses remboursements

En matière de recours à l'emprunt, les communes connaissent également un environnement moins favorable, avec les difficultés rencontrées par la banque Dexia (principale banque des collectivités locales) et le retournement de tendance dans le contexte de la crise liée aux emprunts "toxiques".

Ces emprunts, proposés aux communes dans des conditions initiales de taux d'intérêts extrêmement intéressants, se sont révélés être de véritables gouffres financiers dans de nombreux cas. La commune de La Clusaz a fort heureusement réussi à rester à l'écart de ces risques et l'évolution du coût de sa dette est totalement maîtrisée.

Pour autant, dans ce contexte moins favorable, la commune doit également veiller à maîtriser l'évolution de son endettement.

La comparaison entre la courbe des remboursements certains en 2009 et les prévisions en 2013 montre que la charge annuelle reste relativement stable, comprise chaque année entre 1,8 et 2,1 M.€.



* L'annuité 2013 intègre la conséquence des emprunts prévus au Budget Primitif 2013 soit 2,5 M.€

Le profil de la courbe a été maintenu et, à moyen terme, l'annuité va baisser de manière significative. Mais il faudra pour cela attendre 2016, ce qui impose de la prudence et une très bonne programmation dans la mise en œuvre des plus importants projets d'investissement.

PERSPECTIVES :

Encore des mauvaises nouvelles pour 2014 et 2015

La commune s'attend à devoir encore adapter sa structure financière, les annonces récentes augurant d'un nouvel accroissement de la pression sur son budget.

- Poursuite de la montée en puissance du FPIC, dont le prélèvement sur la commune devrait augmenter de près de 60% en 2014 puis de 37 % en 2015 et enfin 28% en 2016.
- Dotations de l'Etat : Il avait été annoncé à la fin de l'année 2012 que les dotations baisseraient de 1,5% en 2014 et de 1,5% en 2015. En réalité, la baisse vient d'être portée à -3% chaque année.

Hausse de la T.V.A. : le changement de taux prévu pour 2014 aura pour conséquence une augmentation de 2% des charges de fonctionnement pour le budget (la commune ne récupère pas la TVA sur le fonctionnement).

BUDGET

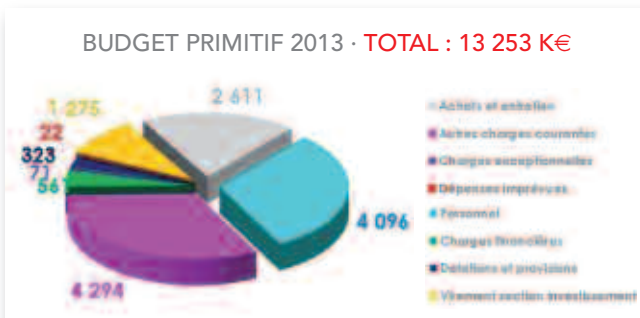
VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Le 4 avril 2013, le Conseil Municipal a approuvé la présentation du Budget Communal pour l'année en cours, ainsi que l'ensemble des budgets prévisionnels pour les activités annexes, qui sont distingués du budget principal comme l'exigent les règles de la comptabilité publique.

Les différents budgets sont présentés ici avec un équilibre de recettes et de charges tant au niveau de l'exploitation courante que des investissements à réaliser.

Les documents budgétaires officiels sont consultables en mairie.

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2013 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en K€)



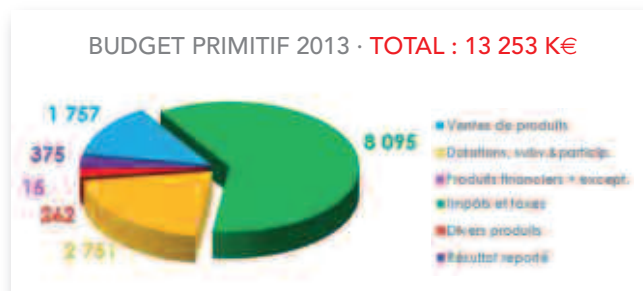
Les charges de fonctionnement courant du budget communal sont en hausse par rapport au budget primitif précédent et les principales évolutions sont les suivantes :

- une augmentation de 400 000 € des frais de personnel (+8%) qui est liée à une modification de la répartition des dépenses entre le budget communal et le budget annexe tourisme et trouve une contrepartie en recettes.
- une forte hausse des achats et des charges d'entretien courant (+500 000 €.; +23%), dont l'essentiel provient de l'augmentation des charges de déneigement.
- Une stabilisation des autres charges courantes, avec notamment un montant identique au budget précédent pour les subventions versées.
- une augmentation de 4,5% des charges financières

Les principaux organismes bénéficiaires de subventions communales sont les suivants :

- l'Office du Tourisme : 1,76 M.€. (1,68 M.€ en 2012)
- le Club des Sports : 539 K.€. (548 K.€ en 2012)
- le Comité des écoles : 123 K.€. (121 K.€ en 2012)
- le budget annexe parking : 120 K.€ (200 K.€ en 2012)
- Le budget tourisme (participation au service des navettes) : 90 K.€ (90 K.€ en 2012)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en K€)



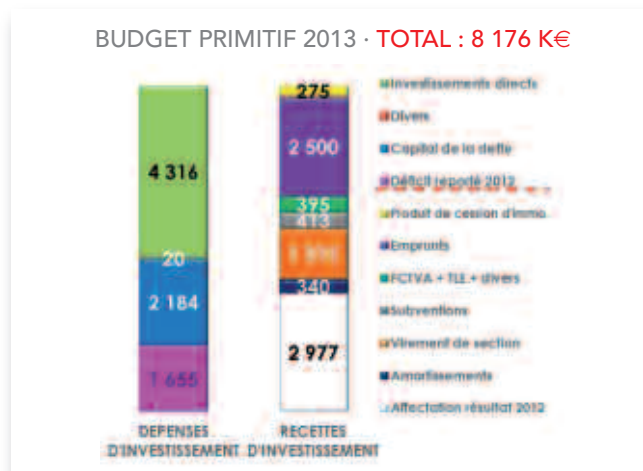
Les recettes de fonctionnement ont été votées à hauteur des dépenses pour respecter les obligations d'équilibre, soit 13,25 M.€.

Les recettes issues de la fiscalité représentent 65% des ressources de fonctionnement. Ces recettes comprennent la fiscalité directe (quatre taxes locales et compensations résultant de la disparition de la taxe professionnelle) et la fiscalité indirecte (taxe sur les remontées mécaniques, taxe de séjour, droits de mutation...)

Les principales évolutions à retenir :

- Les recettes de la fiscalité directe ne progressent pratiquement plus. Le montant est identique à celui du budge précédent. La progression des bases d'imposition est limitée depuis la réforme de la taxe professionnelle et le prélèvement au titre du FPIC annule complètement la progression résiduelle.
- Les recettes de fiscalité indirecte devraient afficher une augmentation de 3,7% par rapport au produit 2012 avec une bonne tenue notamment de la taxe sur les remontées mécaniques (+20 K.€).

SECTION D'INVESTISSEMENT (en K€)



Tout comme les dépenses et recettes de fonctionnement, les dépenses et recettes d'investissement sont votées de manière équilibrée à hauteur de 8,17 M.€ (8,20 M.€ en 2012)

BUDGET

Le programme d'investissement atteint 4,32 M.€ pour l'exercice 2013. Ce montant est composé d'opérations dont les principales sont la patinoire (1,7 M.€), les enrobés (0,33 M.€), la protection et le captage du Fernuy (0,29 M.€), le programme des Granges (0,29 M.€) et la ferme des domaines (0,15 M.€). Le remboursement en capital des emprunts représente 2,18 M.€ (dont 550 K.€ d'emprunts court terme).

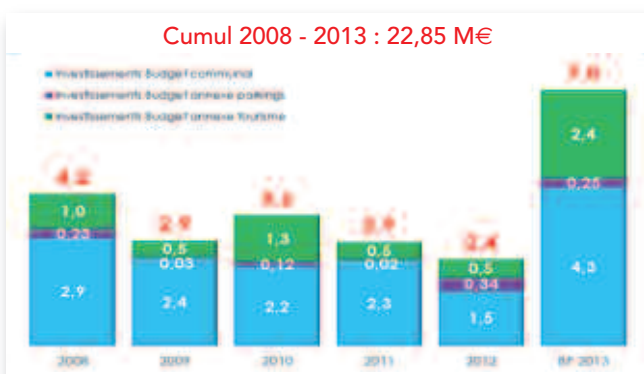
Le financement de ces dépenses est assuré par :

- L'excédent dégagé sur la section de fonctionnement soit 1,28 M.€
- Des cessions foncières pour 0,28 M.€
- Diverses recettes (subventions, FCTVA, TLE...) pour 0,34 M.€
- Un emprunt de 2,5 M.€.

Le déficit d'investissement de l'exercice précédent est couvert par les excédents de fonctionnement de 2012 (2,98 M.€).

INVESTISSEMENTS REALISES DANS LES 3 PRINCIPAUX BUDGETS (en M€)

Période 2005/2013 - Budgets Primitifs pour 2013



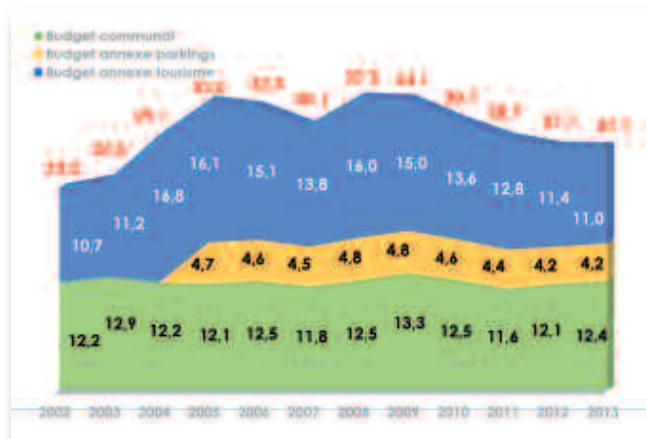
Le montant des investissements cumulés réalisés sur les trois principaux budgets dépasse 44 M.€ depuis 2004 soit une moyenne proche de 5 M.€ de travaux réalisés annuellement. Les exercices 2004 à 2007 sont ceux affichant les montants de travaux les plus importants en raison notamment des opérations réalisées sur les budgets annexes : Réalisation du parking du Salon des Dames en 2005-2006, travaux sur le secteur de Beauregard en 2004 et sur l'Etale en 2007 pour le budget annexe tourisme.

Le volume des investissements réalisés par le budget communal est également soumis à des variations annuelles mais de manière moins prononcée que dans les budgets annexes. Les montants de travaux réalisés annuellement sur le budget communal depuis 2008 varient entre 2 et 3 M.€ selon les exercices. Les prévisions 2013, font état d'un montant d'investissement de 7 M.€, dont près de 4,3 M.€ pour le budget communal (cf. détail page suivante).

BUDGET PRINCIPAL	Patinoire	1 740 000
	Enrobés	329 000
	Protection captage de Fernuy	290 902
	Programme Les Granges	210 721
	Ferme des domaines	150 000
	La Morraz	150 000
	Secours sur pistes	55 612
	Cheminement piétons rte de l'Etale	39 844
BUDGET ANNEXE TOURISME	Retenue collinaire	1 856 000
	Neige de culture	177 000
	Travaux de pistes	158 500
BUDGET ANNEXE PARKING	Salon des Dames	200 000
	Travaux de mise en conformité	20 000
BUDGET EAU	APE Route des Granges	220 000
	Travaux d'adduction d'eau	209 000
	Renforcement Hameau du Fernuy	115 800
	Réhabilitation réservoirs	70 000
BUDGET ASSAINISSEMENT	Fernuy Protection captage	195 000
	Route des Granges	145 000
	EU Les Confins	110 000

ENCOURS DE LA DETTE DES 3 PRINCIPAUX BUDGETS (en M€)

Période 2002 /2013 - capital restant dû au 1^{er} janvier



L'encours de dette au 1^{er} janvier 2013 atteint 27,70 M.€ pour le total des trois principaux budgets de la collectivité. L'encours est stable par rapport à l'année précédente.

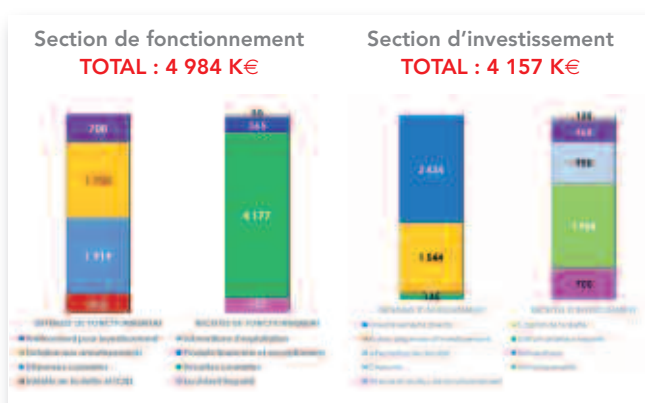
Le budget annexe tourisme continu à connaître une réduction de son capital restant dû (-0,4 M.€) et retrouve un niveau proche de celui de 2002. L'encours de la dette du budget communal est stable par rapport à l'exercice précédent, et il en est de même pour le budget annexe des parkings.

BUDGET

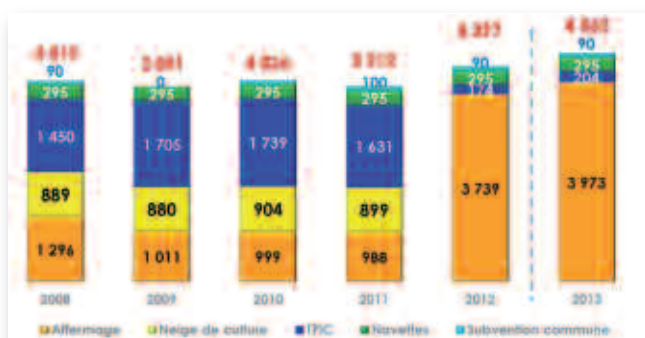
BUDGET ANNEXE TOURISME (BAT)

Le B.A.T. retrace les opérations financières entre la commune et l'exploitant des remontées mécaniques. Les investissements antérieurs à 2012 sont portés par le B.A.T. et la SEM SATELC rembourse les conséquences de ces travaux (amortissement et intérêts de la dette) au titre de l'affermage. Les nouveaux travaux à compter de 2012 sont portés en direct par la SEM SATELC.

Le B.A.T. comporte par ailleurs les charges du service des navettes qui sont de la compétence du SIMA.



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DU BUDGET ANNEXE TOURISME (K.€.)



Les recettes du B.A.T. sont attendues en hausse de 265 K.€ en 2013.

Avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat de délégation de service public, la redevance d'affermage perçue en 2012 couvre les conséquences du financement de la neige de culture et des installations de remontées mécaniques.

La SEM SATELC finance le service des navettes à hauteur de 295 K.€.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

BUDGET PRIMITIF (€.) **1 730 570**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses courantes	256 814
Intérêts de la dette	3 623
Dotation amortissements	190 133
Charges except.	2 000
Autres dépenses	78 000
Virement investissement	1 200 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes courantes	848 200
Subventions	1 200
Produits financiers et except.	28 378
Excédent reporté	852 791

BUDGET PRIMITIF (€.) **463 644**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissements directs	245 000
Capital de la dette	218 000
Affectation de résultat	644

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunts	130 000
Amortissements	285 436
Excédent reporté	48 208

BUDGET ANNEXE EAU

BUDGET PRIMITIF (€.) **637 885**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses courantes	171 449
Intérêts de la dette et ICNE	180 000
Dotation aux amortissements	285 436
Charges exceptionnelles	1 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes courantes	455 600
Subventions d'exploitation	120 000
Excédent Reporté	62 285

BUDGET

BUDGET PRIMITIF (€.) 1 532 397

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Investissements directs	1 337 580
Capital de la dette	31 484
Déficit antérieur reporté	34 789
Dépenses imprévues	100 166
Autres dépenses	28 378

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Affectation de résultat	34 789
Dotations	51 070
Subventions	56 405
Amortissements	190 133
Virement de section	1 200 000

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF (€.) 1 789 966

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses courantes	1 097 766
Intérêts de la dette	9 200
Dotations amortissements	90 000
Charges exceptionnelles	3 000
Reversements sur recettes	60 000
Virement investissement	530 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Recettes courantes	1 220 000
Produits financiers et except.	23 000
Excédent Reporté	546 966

BUDGET PRIMITIF (€.) 1 091 696

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Investissements directs	686 000
Capital de la dette	23 500
Déficit antérieur reporté	281 243
Dépenses imprévues	77 953
Autres dépenses	23 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Affectation de résultat	281 243
Subventions	190 453
Amortissements	90 000
Virement de section	530 000

BUDGET DES ACTIVITES ANNEXES DE LA PISCINE

BUDGET PRIMITIF (€.) 103 508

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses courantes	69 436
Dotations amortissements	27 713
Virement investissement	5 800
Charges exceptionnelles	100
Dépenses imprévues	459

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Recettes courantes	93 000
Excédent Reporté	10 508

BUDGET PRIMITIF (€.) 97 777

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Investissements directs	97 050
Autres dépenses	727

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Amortissements	27 713
Virement de section	5 800
Excédent reporté	64 264

BUDGET

BUDGET ANNEXE PASTORAL & AGRICOLE

BUDGET PRIMITIF (€.) **64 578**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses courantes	3 328
Intérêts de la dette	10 000
Dotation aux amortissements	13 950
Charges exceptionnelles	100
Virement en investissement	37 200

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes courantes	51 200
Produits financiers et except.	13 378

BUDGET PRIMITIF (€.) **82 561**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissements directs	15 000
Capital de la dette	24 500
Dépenses imprévues	627
Autres dépenses	13 378
Déficit reporté	29 056

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation de résultat	16 411
Subventions	15 000
Amortissements	13 950
Virement de section	37 200

BUDGET ANNEXE FORET

BUDGET PRIMITIF (€.) **38 139**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses courantes	27 089
Charges exceptionnelles	50
Virement investissement	11 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes courantes	20 000
Excédent Reporté	18 139

BUDGET PRIMITIF (€.) **33 780**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissements directs	25 000
Capital de la dette	8 000
Déficit antérieur reporté	780

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation de résultat	780
Subventions	22 000
Virement de section	11 000

UNE PAGE SE TOURNE A LA PATINOIRE !

Comme vous le savez, la patinoire de La Clusaz est une des rares patinoires extérieures de la région à fonctionner été comme hiver. Cette volonté de toujours de la Commune porte ses fruits car cet équipement communal rentre de plus en plus dans l'offre d'activités de notre station, comme en témoignent les chiffres de fréquentation en hausse régulière.

La bâche, qui avait été installée il y a plus de 20 ans pour protéger la glace, a longtemps permis d'assurer ce service mais en imposant de nombreuses contraintes : impossibilité de l'utiliser en cas d'averse de neige, fuites nombreuses lors des pluies et qui détériorent la surface de la glace, sans parler du vent qui comptait parmi ses ennemis jurés...

Pour maintenir la glace et ouvrir la patinoire, l'équipe n'a jamais renoncé devant les nombreuses heures passées à déneiger et casser les amas de glace à la main, puis à "surfacier" en tirant parfois plus que de raison mais par nécessité sur la surfaceuse. Autant de facteurs d'usure générateurs de coûts supplémentaires.

La Commune a donc décidé de mettre un point final à cette époque et d'ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de la patinoire : un toit en dur avec une couverture en bois pour insérer au mieux cette surface dans le paysage du Champ Giguët ; un toit architecturé qui préserve les perspectives ouvertes sur l'environnement du site, une structure porteuse qui permettra l'installation de jeux de lumière et de sonorisation.

Mais au delà de l'aspect architectural, ce choix permettra de s'affranchir des nombreuses contraintes qu'imposait la bâche et d'améliorer fortement l'attractivité de l'équipement tout en soulageant les charges qui pèsent dessus.

En effet, une meilleure protection de la glace signifie à terme une meilleure longévité de la surfaceuse (moins de temps de surfacage pour obtenir un résultat optimum), moins d'heures passées à parfaire la glace à la main, à aplanir les bordures et réparer les trous, mais aussi de préserver le système de refroidissement qui assure la formation de la glace sur la dalle. Bref, une glace de meilleure qualité, d'une épaisseur plus fine mais optimisée.

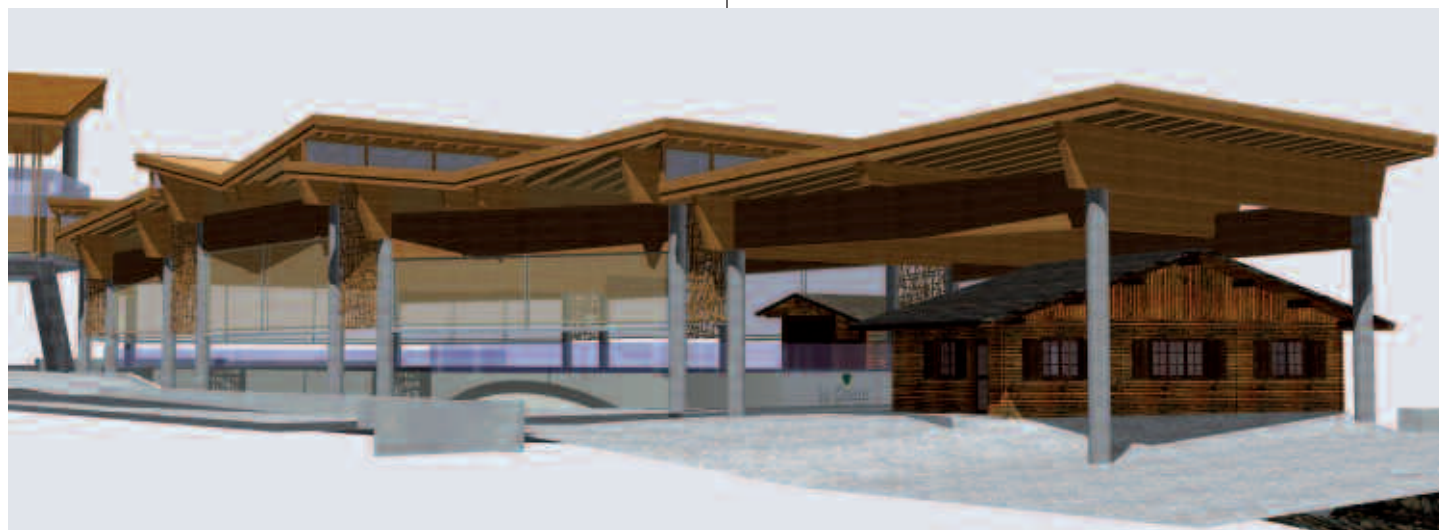
Ainsi, la disponibilité de la patinoire s'en trouvera améliorée, permettant non seulement d'offrir plus de prestations à notre clientèle (nouvelles animations) mais aussi de louer cette grande surface couverte (900 m²) pour l'organisation de soirées publiques ou privées, de séminaires, d'événements, etc.

Une position renforcée et digne de ce nom pour notre patinoire dans l'offre globale de notre station.

Vous serez conviés à son inauguration et d'ores et déjà invités à venir goûter à cette nouvelle glace dès sa réouverture l'hiver prochain.

L'aménagement de la couverture de la patinoire, initialement prévu l'année dernière, a commencé depuis mi-mai. Les travaux se termineront à la fin du mois d'octobre, sans interruption estivale, afin de pouvoir mettre en service ce nouvel équipement pour la prochaine saison hivernale.

Pendant la durée du chantier, les télécabines de la patinoire et de Beauregard restent accessibles et le passage des piétons et VTT est assuré.



TRAVAUX

EXTENSION DE LA RETENUE D'ALTITUDE DU LACHAT

Autorisés par arrêté préfectoral du 10 octobre 2012, les travaux d'extension de la retenue d'altitude du Lachat porteront sa capacité de 63 000 à 144 000 m³.

Cet aménagement, nécessaire pour notre station, vise à sécuriser nos besoins actuels en eau, à diminuer notre exposition au manque de neige et à anticiper les futures extensions de réseaux sur les pistes existantes non encore équipées.



Les déblais excédentaires issus des terrassements seront valorisés sur place : ils serviront à remodeler la piste rouge de la Roualle et le bas de la piste bleue de Balme, améliorant ainsi les conditions de damage et le confort des skieurs.

Sous maîtrise d'œuvre du cabinet MDP Consulting, les entreprises BENEDETTI (terrassement) et MERILLON (bâtiment de l'usine à neige) travailleront jusqu'à l'automne afin de permettre une mise en eau avant l'hiver 2013/2014. Pour des raisons de sécurité, l'accès des piétons sur le secteur de Balme sera interdit pendant la durée du chantier.

Le montant des travaux s'élève à 1 947 000 € HT. Ils sont subventionnés à hauteur de 475 000 € par le Conseil Général.

Pendant la durée des travaux, pour la sécurité des randonneurs et des usagés, la piste d'accès et le massif de Balme (en amont du lieu-dit Chavanevieille et l'Etrivaz sud et en aval de la gare d'arrivée du télécabine de Balme) seront **interdits à toutes personnes et tous véhicules motorisés jusqu'au 31 octobre 2013.**

PROTECTION DU CAPTAGE D'EAU POTABLE DU FERNUY

La première tranche de travaux avec la réalisation en amont du périmètre du captage des deux réseaux structurants du projet (eau pluviale et eaux usées) s'est achevée en fin d'année 2012.

Les travaux de la seconde tranche ont débuté mi mai et s'achèveront fin octobre 2013. Ils sont réalisés dans la section aval du hameau et principalement dans l'emprise de la Route des Confins qui, pour cette raison, a été fermée à la circulation.

Parallèlement à la réalisation des réseaux eau pluviale, eaux usées, eau potable et défense incendie et compte tenu de la dégradation importante de la voie, la commune a décidé d'engager la réfection complète de la chaussée.

Ces travaux seront également accompagnés d'élargissements ponctuels de la voie dans l'emprise publique avec construction de petits ouvrages de soutènement.

Après le contrôle de conformité des réseaux réalisés et leur réception, les raccordements des constructions existantes pourront être effectués conformément au règlement d'assainissement du SE2A (Syndicat d'Eau et d'Assainissement des Aravis).

URBANISME

DECISIONS D'URBANISME DU 1^{er} NOVEMBRE 2012 AU 30 AVRIL 2013

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

AT 12X007 : Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz - 143 Place de l'Eglise - Réaménagement des locaux de La Clusaz Tour au demi étage de l'Office du Tourisme

- Avis FAVORABLE le 19/12/2012

MO 06X041-01 : AT 12X008 : SARL LA CHENILLETTE par COLLOMB-GROS Bernard - 4355 Route des Confins - Création d'une ouverture entre la salle 2 et la salle 3, modification de la porte 5 en porte à ouverture extérieure de 90 cm

- FAVORABLE le 14/12/2012

AT 12X010 : SARL PVG par POLLET-VILLARD Gaston - 112 Route des Grandes Alpes, "Esprit Gourmand Traiteur" - Réaménagement des locaux suite à changement d'établissement

- FAVORABLE le 15/04/2013

TRAVAUX SUR DOMAINE SKIABLE

DA 12X001 : SATELC par LESTAS Pierre - 3535 Route du Crêt du Merle, Secteur Crêt du Merle / Crêt du Loup - Demande d'autorisation de mise en exploitation télésiège du P'tit Loup

- FAVORABLE le 04/12/2012

DA 12X002 : SATELC par LESTAS Pierre - 3630 Route du Crêt du Merle, Secteur Crêt du Merle / Crêt du Loup - Demande d'autorisation de mise en exploitation télésiège débrayable 6 places du Crêt du Loup

- FAVORABLE le 07/12/2012

DÉCLARATION PRÉALABLE

DP 12X094 : BRENTINI Gilles et Sophie - 37 Impasse des Merles - Modification et création de fenêtres en façades principales, ouest et sud

- FAVORABLE le 20/11/2012

DP 12X097 : GALLAY Bernard - 3862 Route du Col des Aravis, "Les Chalets de La Serraz" - Modification implantation remise existante à usage de garage et mazot existant à usage d'abri de jardin

- DEFAVORABLE le 06/01/2013

DP 12X108 : RAVINET François - 89 Hameau de la Cluiseraz - Déplacement mazot existant sur même terrain avec mise en place d'une dalle ciment en soubassement

- FAVORABLE le 07/11/2012

DP 12X110 : SARL PYF & CO par FOURNIER Romand - 388 Route du Col des Aravis, "L'Ecuelle" - Modification du garde-corps de la terrasse

- DEFAVORABLE le 10/02/2013

DP 12X111 : GUIDON Bernard - La Cluiseraz - Réfection pan de toit en tavaillons

- FAVORABLE le 15/11/2012

DP 12X112 : GUIDON Marie-Thérèse - 3487 Route des Confins, le Crêt Braffaz - Réfection d'un pan de toiture en ancelles

- FAVORABLE le 15/11/2012

DP 12X113 : GOY Robert - Crêt Pollet - Réfection toiture en tavaillons

- FAVORABLE le 21/11/2012

DP 12X114 : PESSEY Jean-Yves - Les Riondes Dessous - Abattage d'arbres en bordure de piste de ski pour sécuriser la zone et redonner la vue

- FAVORABLE le 26/11/2012

DP 12X115 : SARL BJB "Le Relais de l'Aiguille" par OCCELLI Bernard - 3656 Route du Crêt du Merle, Sommet du Crêt du Loup - Installation d'un snack démontable, habillage des façades en bois thermo-brossé

- DEFAVORABLE le 30/11/2012

DP 12X116 : SARL LA FRUITIERE pour UGO'H CAFE par POLLET-THIOLLIER François - 248 Route des Grandes Alpes - Changement des huisseries et vitrages de l'établissement

- SANS SUITE le 13/11/2012

DP 12X117 : GALLAY Gilles - Coupe d'arbres "bois du Plan Ouest", grosses pièces d'épicéa évacuation en partie par câble et le restant par tracteur

- FAVORABLE le 12/03/2013

DP 12X118 : SARL LA FRUITIERE UGO'H CAFE - 248 Route des Grandes Alpes - Réfection façade du restaurant existant. Les stores, les deux enseignes, le garde-corps du balcon du 1^{er} étage seront déposés. Le balcon du premier étage sera habillé en vieux bois ton clair de lames larges et de barreaux sur la partie supérieure.

- FAVORABLE le 16/01/2013

URBANISME

DP 12X119 : DONZEL-GONET Vincent - Les Frasses Ouest - Pose de 8 panneaux solaires sur un châssis (sur la parcelle A 4941 appartenant à DONZEL-GONET Patrick cf autorisation) de 2 m sur 9,60 m

• DEFAVORABLE le 11/12/2012

DP 12X120 : THOVEX Marcel - 54 Passage des Deux Torrents - Changement de deux portes de garage (idem que la 3^{ème})

• FAVORABLE le 14/12/2012

DP 12X121 : RIMBOUD Marie-Pierre - 1379 Route des Confins, Le Var - Réfection de façade (isolation et bardage)

• DEFAVORABLE le 18/12/2012

DP 12X123 : BEGG Martin - 2622 Route du Col des Aravis - Création d'un sas d'entrée sous l'emprise des balcons, et création de deux fenêtres

• DEFAVORABLE le 21/02/2013

DP 12X124 : GOY René - 90 Route du Tendieu - Réfection toiture en tavaillons du grenier et réhausse d'un pan de toiture de 30 cm

• FAVORABLE le 25/02/2013

DP 12X125 : POLLET-THIOLLIER Guy - 52 Chemin du Pré de Foire - Réfection toit auvent porte d'entrée en tavaillons

• FAVORABLE le 26/12/2012

DP 12X126 : MC CALL Patrick - 1434 Route des Riondes - Sablage des façades

• FAVORABLE le 31/12/2012

DP 12X127 : Copropriété FUSS par FUSS Adrien - Route du Var d'en Haut, La Morraz - Division de terrain en vue de construire

• FAVORABLE le 08/04/2013

DP 12X128 : BETEMPS Gaston - Impasse des Crêts - Création d'un lot de 4 412 m²

• FAVORABLE le 24/12/2012

DP 12X129 : THOVEX Alexis - 97 Route de la Graillère - Réfection des greniers situés à l'ouest du bâtiment, à l'identique. Création de 2 fenêtres

• DEFAVORABLE le 16/01/2013

DP 13X002 : CHATELAIN Jean-Louis - 463 Route du Col de la Croix Fry - Agrandissement ouverture en façade : remplacement fenêtre par porte fenêtre pour accès buanderie

• FAVORABLE le 06/02/2013

DP 13X003 : Commune de La Clusaz par le Maire VITTOZ André - 113 Place de L'église, Bâtiment "Chez Narcisse" - Création d'un passage couvert et habillage des façades en pierre

• FAVORABLE le 07/02/2013

DP 13X005 : COLLOMB-CLERC Thérèse pour la Cop. Le Grépon - 283 Chemin de la Pernat - Réfection balcon

• FAVORABLE le 15/02/2013

DP 13X006 : HUDRY-PRODON Christian - 72 Sentier du Bossonnet, "La Ferme à Juju" - Réfection d'un balcon existant en mélèze teinté vieux bois

• FAVORABLE le 22/02/2013

DP 13X007 : THOVEX Alexis - 97 Route de la Graillère - Réfection des greniers à l'identique

• FAVORABLE le 25/02/2013

DP 13X009 : SARL STEPHIL - Hôtel Restaurant "La Ferme" par REQUET Stephen - 1078 Route du Col des Aravis - Remorque crêperie snack pour vente à emporter en bord de pistes 2,2 m x 3,6 m

• DEFAVORABLE le 22/02/2013

DP 13X010 : HUGONNET Jean-Pierre - 2531 Route de L'Étale - Modifications de façades et enrochement

• DEFAVORABLE le 14/03/2013

DP 13X011 : BETEMPS Georges - 4853 Route des Confins - Réfection toiture tavaillons et modification façades : démontage bardage, remplacé par petit balcon pour mise en valeur du grenier et petite ouverture face Sud (fenêtre et volets)

• FAVORABLE le 24/04/2013

DP 13X013 : HUDRY-CLERGEON Suzanne - 238 Chemin du Crôle - Réfection toiture en tavaillons

• FAVORABLE le 28/03/2013

DP 13X014 : BORIE Michel - 2767 Route des Confins - Insertion panneaux solaire photovoltaïque intégrée en toiture, aucune surépaisseur par rapport à l'existant, système entièrement noir et finition avec zinguerie cuivre

• DEFAVORABLE le 14/03/2013

DP 13X016 : Agence ATHERAC pour Cop. Rés. La Balme - 253-279 Route des Chenons - Réfection de la toiture en tavaillons de la copropriété Balme 1 et ravalement des façades à l'identique des mêmes travaux effectués l'an passé sur la copropriété Balme 2

• FAVORABLE le 18/03/2013

DP 13X017 : IRELAND Raphaëlle - 861 Route de Plattuy - Modifications ouverture en façade et matériaux soubassement

• DEFAVORABLE le 23/04/2013

URBANISME

DP13X018 : JACOB Ipe - 25 Chemin des Riffroids, "Le Beausite" - Création vélux de toiture pour éclairage chambre (idem à celui de la chambre voisine) 78 X 98
• DEFAVORABLE le 20/03/2013

DP 13X019 : DONZEL-GONET Vincent - Les Frasses Ouest - Installation de panneaux solaires en amont du chalet sur les parcelles A 4937-4938
• DEFAVORABLE le 25/03/2013

DP 13X020 : GIGUET Bernard - 1759 Route de L'Etale - Création d'une fenêtre supplémentaire en face Ouest pour plus de lumière dans la salle de séjour
• FAVORABLE le 27/03/2013

DP 13X021 : POLLET-VILLARD Franck - 1275 Route de la Cluiseraz, Les Confins - Crépis soubassement façades
• FAVORABLE le 26/03/2013

DP 13X023 : BEGG Martin - 2622 Route du Col des Aravis - Création de deux fenêtres de l'appartement du rez-de-chaussée
• DEFAVORABLE le 05/04/2013

DP 13X024 : Sarl GIS pour Copropriété Belvédère 2 et 3 - 1750-1798 Route de Plattuy - Réfection des deux toitures en tavaillons avec isolation
• FAVORABLE le 04/04/2013

DP 13X025 : LAPERRIERE Hélène - 68 Impasse du Champ Giguët - Création d'une nouvelle porte d'entrée, remplacement de la porte existante par une fenêtre, transformation de 9 logements en 7 logements
• FAVORABLE le 08/04/2013

DP13X027 : GENAND Alexandre - 62 Route de la Piscine, "Le Bel Abri" - Réfection des volets des 2^{ème} et 3^{ème} étages à l'identique de ceux du rez-de-chaussée et du 1^{er} déjà effectués
• FAVORABLE le 15/04/2013

DP 13X028 : FOCT François - 223 Chemin de la Pernat, Chalet B - Ouverture fenêtre façade Nord au dernier étage
• FAVORABLE le 15/04/2013

DP 13X029 : EARL LES CONFINS par AGNELLET Thierry - 76 Chemin de l'Adroit - Création surface de vente de produits de l'exploitation et création d'un toit sur façade
• FAVORABLE le 17/04/2013

DP 13X030 : SARL PVG par POLLET-VILLARD Gaston, "Le Panorama" - 60 Chemin des Eboulis - Modifications diverses : garde-corps, terrasse inaccessible en accessible, modification escalier d'accès à la terrasse, élargissement porte de garage
• DEFAVORABLE le 18/04/2013

DP 13X032 : RIMBOUD Marie-Pierre - 1379 Route des Confins - Réfection bardage et isolation. Création balcon et agrandissement fenêtre en porte-fenêtre
• DEFAVORABLE le 18/04/2013

DP 13X033 : Agence ATHERAC/SBM pour Copropriété La Colombière - 35 Chemin du Pré de Foire - Réfection toiture en tavaillons
• FAVORABLE le 19/04/2013

DP 13X034 : GERGONNE Michel - Beauregard - Rénovation toiture en tavaillons, modification d'ouvertures, installation d'assainissement non collectif
• DEFAVORABLE le 22/04/2013

DP 13X035 : DUNAND François - 66 Chemin des Moyés - Réfection du toit en tôles par du tavaillon
• FAVORABLE le 24/04/2013

DP 13X036 : BETEMPS Georges pour les Consorts BETEMPS - 51 Chemin de la Chapelle du Var - Réfection d'un pan du toit du garage en tavaillons
• FAVORABLE le 24/04/2013

DP 13X037 : SALVESEN Jeremy - 588 Route du Crêt du Merle - Réfection toiture en tavaillons en remplacement des tuiles existantes
• FAVORABLE le 24/04/2013

DP 13X039 : SARL LA CHENILLETTE par COLLOMB-GROS Bernard - 1564 Route de la Cluiseraz - Réfection et agrandissement de la terrasse en bois du restaurant
• FAVORABLE le 29/04/2013

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 04N06-003 : CANET Alain - 287 Route du Crozat - Modifications de façades : ouverture et balcon
• FAVORABLE le 17/01/2013

PC 06X023-01 : SCI MYOSOTIS par POLLET-VILLARD Gaston - 107-109 Impasse du Petit Prince, Chalet "Mélodie" - Modifications de façades : ouverture et balcon et deux châssis de toit supplémentaires
• FAVORABLE le 20/11/2012

PC 08X0004 : AYOUNG Il par les Consorts BOOST - 117 Chemin du Mont Charvet - Chalet bois : travaux non commencés et nouveau permis PC 12X004 accordé le 09/07/2012
• ANNULÉ le 15/01/2013

URBANISME

PC 09X008-02 : SCI MUTONIA par PAPAIZIAN Tony - 35 Place du Pré de Foire - Modificatif du projet de construction d'un abri de terrasse en bois et couverture en tavaillons, construction WC pour personnes à mobilité réduite

• DEFAVORABLE le 23/04/2013

PC 09X021-05 : SCI TULLANDA par DE LA TULLAYE Michel - 1962 Route des Confins - Habillage vieux bois et pierre mazot existant, couverture en tavaillons

• FAVORABLE le 10/01/2013

PC 10X005-04 : EURL IMMO CONCEPT par THEVENET Laurent - 117 Impasse des Moutons - Façade Nord : création d'une fenêtre pour la cuisine - Façade Est : création d'une porte d'accès direct au garage, réhausse fenêtre du séjour

• FAVORABLE le 11/04/2013

PC 11X013-01 : CAVAGNOUD Gaston - Route de la Chapelle - Remplacement des portes battantes du garage par des portes sectionnelles

• FAVORABLE le 19/03/2013

PC 11X033-01 : SAS OCEANIS PROMOTION par PICCININI Patrice - Les Granges - Transfert de l'autorisation : SNC LES CONSTELLATIONS par PICCININI Patrice

• FAVORABLE le 14/03/2013

PC 12X013 : EURL LE GRAND MONTAGNARD - 9 Route de la Piscine - Agrandissement hôtel "La Montagne" : accès parking souterrain, salle de séminaire, salle fitness, réception et piscine couverte, 1 chambre pour personnes à mobilité réduite, 5 chambres, 8 chambres "suite"

• SANS SUITE le 17/12/2012

PC 12X019 : PVG par POLLET-VILLARD Gaston - 60 Chemin des Eboulis, "Le Panorama" - Création de chambres pour le personnel saisonnier en extension du bâtiment existant

• FAVORABLE le 07/11/2012

PC 12X020 : EMIN Patricia - "L'Adroit" - Réalisation d'un chalet bois, couverture en tavaillons sur un soubassement en béton revêtu d'un crépi blanc cassé et de pierre de taille

• DEFAVORABLE le 29/11/2012

PC 12X021 : SCI MYOSOTIS par POLLET-VILLARD Gaston - 50 Route de la Graillière - "Résidence les Petites Granges" bât. en copropriété de 2 chalets bois de 2 logements

• FAVORABLE le 06/12/2012

PC 12X022 : LANSARD Jean-Paul - 74-80-120 Chemin de la Morraz - 3 chalets savoyards en madriers de sapin, couverture en tavaillons. Les garages seront totalement enterrés

• FAVORABLE le 18/12/2012

PC 12X025 : CRISTAL DEVELOPMENT par POILLEAUX Daniel - 69 Impasse de la Ruade - Chalet d'habitation d'un logement en résidence secondaire

• FAVORABLE le 30/11/2012

PC 12X025-01 : CRISTAL DEVELOPMENT par POILLEAUX Daniel - 69 Impasse de la Ruade - Modification hauteur toiture angle N/O et pente accès garage

• FAVORABLE le 08/04/2013

PC 12X026 : SARL ADAM par BRUN Christian - 2812 Route du Col des Aravis - Chalet individuel en résidence secondaire

• FAVORABLE le 30/11/2012

PC 12X027 : SCI MYOSOTIS par POLLET-VILLARD Gaston - Impasse de la Chavonnette - Création de deux chalets "Belmontagne" : un chalet individuel et un chalet collectif de 3 logements

• DEFAVORABLE le 09/02/2013

PC 12X028 : BETEMPS Nicolas - 55 Impasse des Crêts - Construction chalet traditionnel en résidence principale avec garage accolé

• FAVORABLE le 15/03/2013

PC 12X029 : THEVENET Pascal - 180 Chemin du Crêt Braffaz - Construction d'une véranda

• FAVORABLE le 26/03/2013

PC 12X030 : SCI MYOSOTIS par POLLET-VILLARD Gaston - 116 Impasse des Sorbiers, "Chalet Eden" - Démolition construction existante pour réaliser un collectif de 4 logements

• FAVORABLE le 19/03/2013

PC 12X031 : SUIZE Christophe - 644-646 Route de la Sence - Chalet ossature bois en résidence principale de 2 logements

• FAVORABLE le 11/04/2013

PC 12X032 : THEVENET Laurent - Le Tendieu - Réhabilitation et aménagement d'une ferme existante d'un logement

• DEFAVORABLE le 12/04/2013

PC 12X035 : ZUCCARI Jerry - 1756 Route des Confins - Aménagement de l'ancien fenil en surface habitable

• FAVORABLE le 26/03/2013

URBANISME

LA REFORME DE LA SURFACE DE PLANCHER EN URBANISME

UNE NOUVELLE SURFACE : LA SURFACE DE PLANCHER

En 2010, à l'occasion de l'adoption de la loi Grenelle 2 portant Engagement National pour l'Environnement, le Parlement a autorisé le gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance pour unifier et simplifier la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme.

Par décret publié au journal officiel le 31 décembre 2011, le gouvernement a entrepris de **remplacer la Surface Hors Œuvre Brute (SHOB)** et la **Surface Hors Œuvre Nette (SHON)** par une seule et unique surface dite "surface de plancher".

Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur depuis le 1^{er} mars 2012.

Cette surface de plancher s'entend comme "l'ensemble des surfaces de plancher closes et couvertes, comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m".

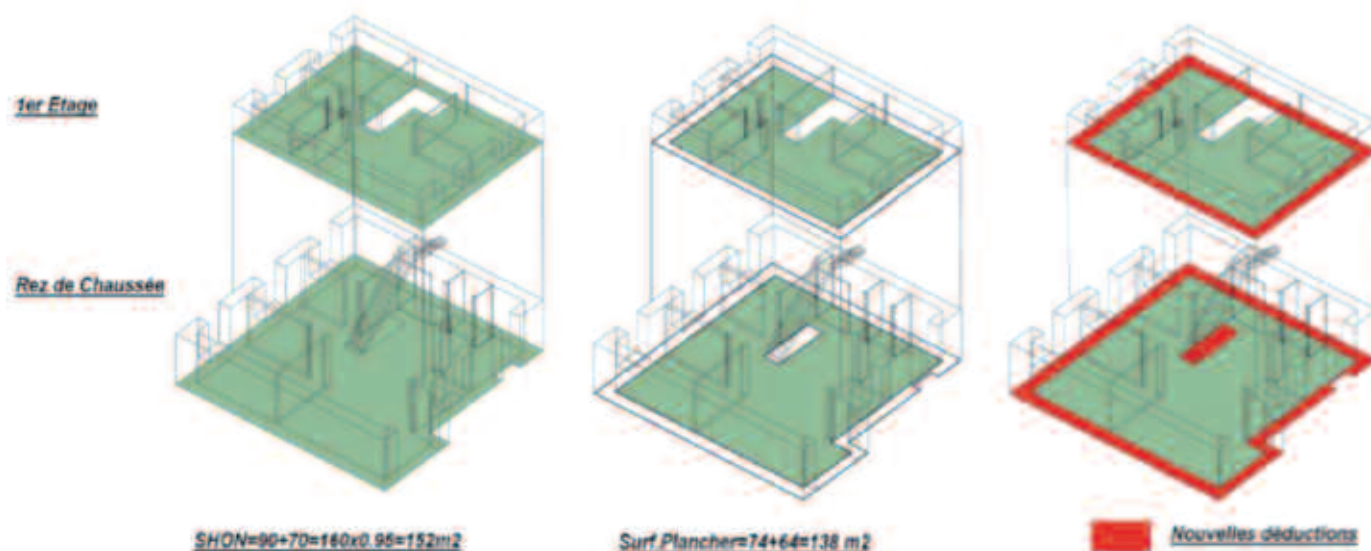
Ainsi, contrairement à la SHOB et à la SHON, la **surface de plancher est calculée à partir du nu intérieur des façades**.

La SHON et la SHOB étaient utilisées depuis la loi d'orientation foncière de 1967, pour l'application des dispositions d'urbanisme relatives notamment au champ d'application des autorisations d'urbanisme ou à la détermination des possibilités de construire sur un terrain.

Le calcul de la SHOB et de la SHON s'est révélé contraire à l'enjeu d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, qui constitue un des axes forts du Grenelle de l'Environnement. La prise en compte des murs extérieurs dans le calcul de la SHON incitait les demandeurs à opter pour des murs peu épais dans un but de maximisation des droits à construire, au détriment de l'isolation de la construction.

Quelle superficie prendre en compte pour calculer la surface de plancher d'un projet ?

La surface de plancher d'un projet de construction est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert sous hauteur de plafond supérieur à 1,80 mètre.



Quelles surfaces déduire pour calculer la surface de plancher de votre projet ?

A la superficie de votre future construction ainsi déterminée, doivent être éventuellement déduites les surfaces occupées par :

- les embrasures des portes et des fenêtres ;
- les cages d'escaliers et d'ascenseurs ;
- les aires de stationnement ;
- les caves et les celliers en habitat collectif ;

- les combles non aménageables ;
- les locaux techniques des bâtiments d'activité ou d'habitation collectif ;
- les circulations intérieures pour l'habitat collectif (déduction forfaitaire de 10% des surfaces de plancher affectées à l'habitation).

URBANISME

Cette surface est calculée à partir du nu intérieur des façades, l'épaisseur des murs extérieurs n'étant pas comptabilisée. Si le projet comporte des techniques d'isolation thermiques extérieures, telles que les murs épais ou les doubles parois, les surfaces de construction ainsi créées ne diminuent pas les droits à construire.

Cette nouvelle surface répond donc à l'exigence de performance énergétique des constructions posée par le Grenelle de l'Environnement. Elle est aussi, pour cette raison, bien souvent inférieure à la SHON.

La nouvelle surface de plancher et les projets d'urbanisme

Toutes les demandes de permis de construire et de déclaration préalables sont à solliciter en surface de plancher depuis le 1^{er} mars 2012.

Pour une demande de permis de construire modificatif ayant un impact sur la surface autorisée dans le permis initial, cette demande doit être sollicitée en surface de plancher, qu'il s'agisse de la surface prévue par le permis initial comme de la surface envisagée dans la nouvelle demande.

Les projets soumis à permis de construire une nouvelle notion l'emprise au sol

La règle est toujours la même concernant la surface : dans le cas général, dès lors que sa surface de plancher est supérieure à 20 m², un projet de construction est soumis à permis de construire. En dessous de ce chiffre, il est soumis à déclaration préalable. Il faut à présent également vérifier l'emprise au sol du projet de construction et de l'extension pour déterminer si le projet est soumis à permis de construire ou à déclaration préalable.

L'emprise au sol est la superficie résultant de la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Elle comprend l'épaisseur des murs extérieurs, matériaux isolants et revêtements extérieurs compris, les éléments de débords de la construction (auvents, acrotères, bandeaux, corniches, marquises...), les éléments en surplomb de la construction (balcons, loggias, coursives...)

Il suffit que l'une ou l'autre des deux valeurs (surface de plancher ou emprise au sol) soit supérieure à 20m² et votre projet est soumis à demande de permis de construire.

Dans les zones urbaines du PLU, une simple déclaration préalable est requise pour tous les projets d'extension d'une construction existante créant une emprise au sol ou de surface de plancher comprise entre 20 et 40 m² inclus à la condition que la construction totale après travaux ait une emprise au sol et une surface de plancher totale inférieure à 170 m² chacune.

Le recours à l'architecte

Le recours à l'architecte est en principe obligatoire pour élaborer le volet architectural d'une demande de permis de construire. Toutefois, si vous êtes un particulier construisant pour vous-même, vous n'êtes pas obligé de recourir à un architecte si votre projet n'excède pas 170 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher.

Pour tout projet d'extension d'une construction existante soumis à permis de construire, le recours à un architecte est obligatoire si cette extension a pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher de l'ensemble après travaux au-delà de 170 m².

Sources : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Pour plus d'informations :

- Site Internet du Ministère et de l'Ecologie www.developpement-durable.gouv.fr
- Articles L 112-1 et L 331-10 du Code de l'Urbanisme
- Articles R 112-12, R 420-1 et R 431-2 du Code de l'Urbanisme
- Circulaire du 3 février 2012 relative au respect des modalités de calcul de la surface de plancher des constructions définies par le livre I du code de l'urbanisme.

URBANISME

APPROBATION PPRN : PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

Depuis le 16 février 1990 la commune de La Clusaz disposait d'un Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles, appelé aussi PER.



Le 1^{er} septembre 2004, le Préfet de Haute-Savoie a prescrit la révision de ce plan afin de le transformer en Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (PPRN). Le service Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a été chargé d'instruire et d'élaborer ce plan.

En 2006, c'est la Direction Départementale de l'Équipement (devenue Direction Départementale des Territoires en 2010) qui a été désignée par Monsieur le Préfet comme service en charge de la prévention des risques sur le département et notamment du suivi des procédures PPRN.

Après un travail de recherche d'archives, un travail d'expertise de terrain et un recueil de témoignages, l'État a élaboré des cartographies soumises à avis de la commune de La Clusaz.

De nombreuses réunions ont eu lieu entre la municipalité de La Clusaz et les services de l'État entre 2005 et 2011 et l'avis final de la commune a été rendu par délibération lors de la séance du Conseil Municipal du 18 août 2011.

Les services et établissement public professionnels suivants ont également été consultés :

- DREAL RA (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Rhône-Alpes);
- Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes ;
- Syndicat Intercommunal des Aravis ;
- Chambre d'Agriculture.

Ce travail et cette démarche ont été expliqués à la population lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 20 février 2012. S'en est suivie une enquête publique du 24 février au 28 mars 2012 pour recueillir l'avis de la population sur le projet de PPRN. Pendant la durée de cette enquête, 4 permanences ont été assurées par Madame le commissaire enquêteur en Mairie de La Clusaz. Au total, 25 personnes se sont déplacées. Le rapport d'enquête est disponible sur le site Internet cité ci-après.

L'analyse de tous les avis rendus pendant ces phases de consultation a abouti à un document finalisé, clôturant ainsi le travail de révision du document. Depuis le 15 avril 2013, date de son approbation par le Préfet, le nouveau PPRN est désormais public et consultable en Mairie de La Clusaz ou sur le site Internet de la DDT 74 :

www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr

(Aménagement / prévention des risques / données communales / choisir "La Clusaz")

L'objet de ce document est de délimiter des zones exposées aux différentes natures de risques, et d'y prescrire, aux fins de protection des populations, les constructions qu'il convient d'autoriser sous certaines conditions de réalisation ou d'utilisation, voire même d'interdire. Ces prescriptions s'appliquent pour les projets nouveaux de constructions. Pour les biens existants avant approbation du document, exposés à un risque, des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde ont également été édictées.

FOCUS

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE

A l'issue d'une consultation d'architecte pour l'aménagement de la Place du Village, le cabinet Willem Den Hengst et Associés, architectes paysagistes installés à Thonon-les-Bains, a réalisé une esquisse qui a été présentée en réunion publique d'information le 9 avril et aux riverains et commerçants du village le 25 avril 2013.

Le projet vise à dédier la place à la circulation piétonne et à l'organisation de différentes animations. Deux parvis minéraux seront créés devant les bâtiments de l'église et de la mairie et des grandes terrasses accueillantes seront aménagées devant les arcades et les commerces de la place. Des espaces verts, avec de petits arbres caractéristiques de moyenne montagne, viendront ponctuer l'espace qui sera mis en valeur la nuit par un éclairage chaleureux.

Des travaux de réhabilitation de réseaux seront également entrepris à l'occasion de la réalisation de ce projet.



Les travaux sont prévus en deux temps :

- **1^{ère} phase** : Devant la Mairie jusqu'au droit de l'impasse du Champ Giguet : automne 2013 (en rouge)
- **2^{ème} phase** : Devant l'Office de Tourisme jusqu'à l'église : printemps et automne 2014 (en bleu)

Dans le cadre du **label Famille Plus**, la zone piétonne du centre du village est un véritable atout, particulièrement appréciée car elle met en avant la dimension familiale et conviviale de la station. Elle revêt une importance particulière pour l'obtention ou le maintien du label.



Projet d'aménagement de la place du village en place piétonne

VIE COMMUNALE

SERVICE DES PISTES : LA CINQUANTIEME SAISON !

Le temps passe !

Ce mois d'avril 2013 marque la fin de la cinquantième saison du Service de Sécurité des Pistes de la Commune.

Un peu d'histoire ?

En 1962, le domaine skiable de La Clusaz s'agrandit de façon conséquente par la construction de nouvelles remontées mécaniques, à La Balme avec la télécabine de Balme, les téléskis de Bergerie et Torchère, sur le Merle avec le télésiège du Bossonnet, sur l'Étale avec le télésiège des Joux et sur Beauregard avec les téléskis du Névé et de l'Etoile des Neiges.

C'est probablement pour cette raison qu'Yves POLLET-VILLARD, jeune Maire depuis un an (il n'a que 33 ans), décide de créer, par l'entremise de l'Office du Tourisme, le Service des Pistes, afin de remplacer le groupe de CRS qui assurait le service de secours depuis quelques années sur La Clusaz.

Le jeune "Service des Pistes" qui entre en fonction, ce mois de décembre 1962, compte seulement cinq Secouristes plus ou moins formés, puisque la formation se met tout juste en place.

C'est d'ailleurs grâce à l'appui de Yves POLLET-VILLARD, professeur à l'ENSA (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme) que va se mettre en place une formation de "Secouriste", sous la tutelle de la FFS (Fédération Française de Ski). Ce diplôme fédéral de Secouriste sera suivi bientôt d'un diplôme National à la suite d'un stage dans la prestigieuse Ecole Nationale (ENSA).

En 2013, 50 ans plus tard, les 33 Pisteurs-Secouristes Alpains et les 4 Pisteurs-Secouristes Nordiques de La Clusaz sont tous titulaires d'un Brevet National délivré par le Ministère de l'Intérieur : Le Brevet National de Pisteur-Secouriste.

Les Pisteurs-Secouristes assurent un triple rôle sur le domaine skiable : **la prévention, l'information et le secours.**

Cet hiver 2012-2013, avec l'aide des trois secrétaires régulatrices qui se relaient au "Central des Pistes", ils ont pleinement assuré leurs missions dans de bonnes conditions puisque la neige était présente en abondance, du 1^{er} Décembre 2012 au 28 avril 2013.

PATINOIRE : UN BEL HIVER

Cet hiver a été très rigoureux avec la neige au rendez-vous. Malgré toutes les intempéries, la saison d'hiver s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Au 31 mars, nous étions en augmentation de 10,5 % mais le mois d'avril fut relativement calme.

Le chiffre d'affaires pour la saison s'élève à 107 841,60 € pour 16 632 passages avec 131 jours d'exploitation.

Une augmentation de 5 % par rapport à la saison d'hiver précédente (102 759,22 € pour 135 jours d'exploitation).



Les soirées disco rencontrent toujours un franc succès.

La saison d'hiver s'est clôturée par un **gala de patinage** artistique offert par la section patinage artistique des Aravis.



Différents tableaux étaient présentés parmi lesquels : Mary Poppins (un grand merci aux petites mains du patchwork pour les superbes costumes !), Pirates des Caraïbes, le Moulin Rouge et la célèbre chorégraphie de Gangnam style.



La patinoire sera fermée cet été en raison des travaux d'installation de la nouvelle toiture.

Nous vous donnons rendez-vous cet hiver.

Bon été à tous et toutes !

VIE COMMUNALE

LA CRECHE MUNICIPALE : PENSEZ A LA PRE-INSCRIPTION

La crèche "Les Moufflets" accueille **27 enfants** dont **10 bébés** âgés de 2 mois et demi à 14 mois et 17 enfants âgés de 14 mois à 3 ans.

Comme vous pouvez le constater, peu de place pour un nombre grandissant de demandes. De ce fait, la crèche affiche **complet jusqu'en septembre 2014 !**

Nous vous rappelons l'importance d'effectuer une **pré-inscription dès la déclaration de votre grossesse**.

Nous avons engagé des négociations avec l'AACS dans le but de déplacer les crèches communales et touristiques ainsi que la halte-garderie dans les **locaux de l'école Cité Notre Dame**. Nous avons reçu, de la part des membres de l'association, un accueil et une écoute favorables. Le projet est actuellement à l'étude avec un bureau spécialisé en crèches et structures petite enfance : People and Baby. Nous profiterons de ces transformations pour développer l'accueil périscolaire et proposer ainsi un meilleur service aux parents qui utilisent cette prestation.

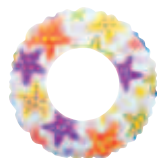
ESPACE AQUATIQUE :

La forme et le fun pour tous

De nombreuses nouveautés ont été introduites lors de la saison hivernale à commencer par **une saison élargie** avec une **ouverture au 1^{er} décembre 2012** et une **fermeture programmée au 12 mai 2013**.

"...Une ouverture avant-saison avec des horaires aménagés et à destination de notre clientèle locale, notamment les familles et les adeptes du fitness. Nous n'avons pas eu le succès escompté en raison d'un manque de communication et d'information envers notre clientèle ; beaucoup de personnes nous en ont fait part..." explique la direction.

La période post-saison avait comme intention d'attirer la clientèle touristique encore présente dans la station et notamment celle de notre zone. Hélas, la météo capricieuse n'a pas favorisé cette initiative qui a cependant eu un écho très favorable. Signalons le succès de l'**opération TOO SHUSS** menée en partenariat avec la SATELC : près 500 personnes ont pu profiter de l'Espace Aquatique grâce à leur forfait séjour (au moins 5 jours) acheté entre le 7 et le 28 avril 2013. Une opération commune que nous souhaitons continuer à favoriser pour attirer une clientèle séjour dans notre station.



Des activités à développer encore et toujours

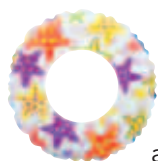
Depuis l'été dernier, l'**aquabike** a fait son apparition dans la liste des activités. Elle combine les bienfaits du cyclisme et d'un massage drainant : par groupe de 10, les personnes travaillent, au rythme d'une musique adaptée, toutes les postures du pédalage : assis, debout, en danseuse ou encore couché. La répétition des efforts développe le souffle et l'endurance.

Tout comme l'aquagym, cette activité très en vogue compte déjà ses fidèles parmi la clientèle locale mais aussi touristique.

*"...Une des missions de notre Espace Aquatique est de toucher un public large et varié dont les attentes et les besoins ne sont pas tous les mêmes. Cette diversité représente un réel potentiel pour le développement de notre établissement et les chiffres nous confirment que nous sommes sur la bonne voie : de plus en plus de clients touristes s'inscrivent dans nos activités... Que se soit les **bébés nageurs**, les **cours collectifs** ou individuels de natation, la fréquentation extérieure augmente tout au long de la saison..."* nous confie la direction.

VIE COMMUNALE

Dans la même dynamique, une nouvelle offre fait son apparition cet été : l'**aquapass détente** qui permet, pour 1€ supplémentaire lors de l'achat de l'abonnement Aquapass (aquabike et aquagym à volonté), de profiter sans limite de la zone détente (hammam et saunas) mais aussi de l'espace bassin. Une façon de récompenser nos clients les plus assidus.

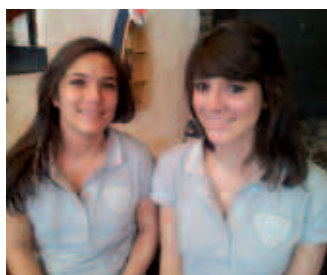


Premier plouf réussi pour les Bébés Nageurs

Cette activité rencontre enfin son public après des débuts en demi-teinte : "...la fréquentation a augmenté pour atteindre 20 / 25 personnes tout au long du mois de mars, fidélisant une clientèle locale ravie de cette nouvelle activité... En travaillant sur son placement dans la grille horaire, nous voulons pérenniser cette offre en permettant aussi à la clientèle touristique d'y avoir accès au cours de leur séjour dans la station..." précise la direction.

Autre nouveauté introduite cet hiver : la création d'un nouveau site internet pour l'Espace Aquatique en collaboration avec le service communication de l'Office de Tourisme. Un site en plein développement que les hôtes de l'Espace Aquatique et la Direction mettent à jour régulièrement pour mieux communiquer et informer la clientèle. Venez le consulter à l'adresse suivante :

www.espaceaquatique-laclusaz.com



Vanessa et Charline les deux hôtes à l'accueil de l'Espace Aquatique.

SATELC : UNE SAISON 2012 / 2013 D'EXCEPTION

Toutes les conditions étaient réunies pour notre station. En altitude, on a enregistré jusqu'à 9m36 cumulés à 1860 mètres. Du rarement vu !

La saison a commencé tôt avec une **ouverture du massif de Balme dès le 1er décembre 2012**, et des vacances de Noël parfaitement réussies grâce au calendrier.

Notre station a aussi été plébiscitée par la clientèle de proximité. Il faut y voir là un des effets de la crise. Selon plusieurs sondages, les français tendent en effet à opter pour la proximité dans le contexte actuel de morosité économique.

Dans cet ordre d'idée, la **vente de forfaits saison a fortement augmenté** (+7.2%). A noter, l'**augmentation surprenante des ventes internet** qui ont véritablement explosé (+51%). Aussi, le groupement des remontées mécaniques affiche une nouvelle progression de 12% de son chiffre d'affaires qui franchit allègrement la barre des 20 Millions de recettes (21.05 M€).

La fréquentation des remontées mécaniques (exploitants privés et SATELC) a de nouveau franchi le cap de 8 Millions de passages et établi un nouveau record que l'on doit en partie au nouveau télésiège du Crêt du Loup qui enregistre 777 097 passages.



Inauguration du télésiège 6 places du Crêt du Loup ; le 12 janvier 2013.

Seul ombre au tableau : le mois d'avril qui voit sa fréquentation diminuer de moitié depuis 2009. Une baisse due, chacun le devine, à des vacances de printemps tardives.

VIE COMMUNALE

FLEURISSEMENT

Palmarès 2012 du concours
intercommunal de fleurissement

Trois fleurs 🌼🌼🌼

Chalet avec jardin visible de la rue :

●●● Ghislaine VITTOZ

Maison sans jardin visible de la rue :

●●● Michel POLLET-VILLARD

Hôtel - Collectivité :

●●● AZUREVA

Ferme en activité :

●●● Bruno AGNELLET

Ancienne ferme

●●● Frédéric BETEMPS



Deux fleurs 🌼🌼

Maison avec jardin visible de la rue :

●●● Madeleine POLLET

Chalet avec jardin visible de la rue :

●●● Edouard MERMILLOD

●●● Gaston MASSON

●●● Maurice PESSEY

Maison sans jardin visible de la rue :

●●● Brigitte JAKKEL

●●● Charles CLAVEL

Chalet sans jardin visible de la rue :

●●● Raymond AGNELLET

Immeuble collectif comprenant
au moins 4 logements :

●●● Bernard PERILLAT

●●● Francis GOY

●●● Résidence ALCYON-BIBLOS

Hôtel :

●●● La Montagne

●●● Bellachat

Hôtel - Collectivité :

●●● Gîte du Var chez Brigitte THOVEX

Ferme en activité :

●●● Didier AGNELLET

Ancienne ferme :

●●● Gérard BETEMPS

●●● Gérard et Samuel PESSEY

Jardin potager :

●●● Association La Laitue & La Limace

●●● Frédéric BETEMPS

VIE COMMUNALE



Une fleur

Maison sans jardin visible de la rue :

- Roger GOY

Chalet sans jardin visible de la rue

- Sylvie MERMILLOD-BETEMPS
- Guy AGNELLET

Balcons et terrasses dans immeubles collectifs :

- Carmen GROSJEAN

Hôtel :

- Les Airelles
- La Serraz

Autres commerces :

- La SATELC - Beauregard

Bars - Restaurants :

- Chez Papaz
- Bar le LION D'OR

Ancienne ferme :

- Eugène NIETO
- François CARRAZ

Jardin potager :

- René BALADDA
- Marcel THOVEX

Hors concours 2011

- Pascal THEVENET
- Eric MERMILLOD
- Bernard THEVENET
- Hôtel LES SAPINS



REMISE D'INSIGNE

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal du mois de janvier, Maurice Vittoz s'est vu remettre par le Général d'Armée Jean-René Bachelet la médaille militaire pour ses faits d'armes lors de la Guerre d'Algérie.



En 1959, Maurice, comme tous les jeunes français, a répondu présent lorsque la mère Patrie lui a demandé de faire son devoir. Il passera 28 mois sous les drapeaux dont 22 en Algérie. Sa conduite exemplaire lui a déjà valu la Croix de la valeur militaire avec une citation. En lui attribuant la médaille militaire, la nation reconnaît en Maurice un fils valeureux qui s'est comporté dignement face à l'ennemi. La médaille militaire est la plus haute distinction que puisse recevoir un sous-officier ou un homme de troupe. Nous remercions le Général d'Armée Jean-René Bachelet qui, en acceptant de remettre cette décoration à Maurice Vittoz, a rehaussé par sa présence la solennité de la cérémonie.

**Maurice, le Conseil Municipal
et toute la population de La Clusaz vous félicitent
pour cette décoration qui vous honore.**

LA CLUSAZ TOUR

BILAN HIVER 2012/2013

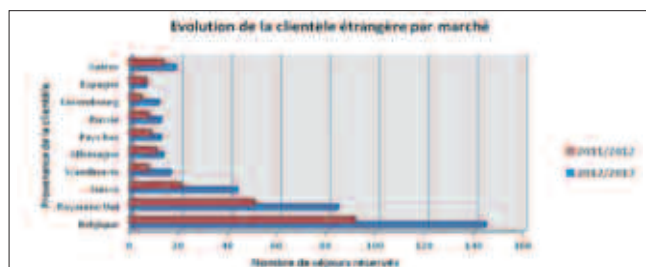
Cet hiver La Clusaz Tour a atteint 2.844 K€ de chiffre d'affaires et marqué une hausse de 28% par rapport à l'hiver 2011/2012.



Les points forts de la saison :

- Calendrier de vacances scolaires favorable pour les départs en vacances de Noël/ Nouvel An
- "Early Booking" encore plus marqué que l'année précédente
- Semaine "Belge" avant les vacances de février
- Progression de la clientèle étrangère hors vacances scolaires françaises
- Réservations en ligne en forte hausse

La part de la clientèle étrangère continue à augmenter. Elle a atteint cette année 15% au lieu de 13% l'année dernière. Le tableau ci-dessous indique les évolutions par marché.



Chaque année, la part des clients réservant leurs vacances en ligne augmente. Pour la saison 2012 / 2013, 62% de réservations ont été faites depuis le site internet. Pour gagner les parts de marché, la présence de tous les types de séjour (réservations à la semaine, courts séjours, offres "tout compris" etc.) en ligne est devenue indispensable.



En même temps, l'hiver 2012 / 2013 a accentué le changement de comportement de la clientèle, déjà connu l'année dernière :

- Courts séjours en dernière minute toujours en progression
- Réservations de fin de saison en forte baisse

C'est la première année où La Clusaz Tour a lancé un questionnaire de satisfaction. Cela permettra d'avoir les retours de nos clients et indiquera les pistes d'amélioration pour nos services. Les premiers résultats sont encourageants : 1049 questionnaires remplis avec un taux de réponse de 52 %. La grande majorité, soit 96 % de répondants sont satisfaits de leur séjour à La Clusaz. Pour augmenter le taux de satisfaction, La Clusaz Tour prendra en compte les suggestions les plus récurrentes.

BILAN MEDIA HIVER 2012 / 2013

Le bilan qui suit a été réalisé du mois de novembre 2012 au mois d'avril 2013 grâce à la revue de presse quotidienne effectuée par l'attachée de presse et la société Argus (uniquement pour la presse écrite nationale). Cette revue de presse n'est pas complète et ne prend pas en compte toutes les publications étrangères.

Contexte évènementiel et actualités

Grâce à une **météo exceptionnelle** et aux **précipitations records** de cet hiver 2012 / 2013, tous nos évènements ont été maintenus, la fréquentation de la station a été très bonne et les retombées presse abondantes.

Le mois de janvier a été incontestablement le plus chargé médiatiquement parlant : il y a eu **La Clusaz Radikal Mountain FWQ 4*** (Freeride World Qualifier), la Coupe du Monde de ski de fond et la **10^{ème} Full Moon**.

L'étape de Coupe du Monde a été un vrai tremplin médiatique à l'international mais sa visibilité dans les télévisions françaises fut quasi nulle à cause de la politique sévère des droits payants de retransmission vidéo ou de droits d'images.

La sortie du film de Candide Thovex, **Few Words**, a été une belle vitrine médiatique : diffusé partout dans le monde, il présente La Clusaz de la plus belle des manières, naturelle et sportive. Beaucoup de magazines et télévisions "non spécialisés" en glisse ont ainsi parlé du film et donc de la station tout autour du globe.

TOURISME

Destination "Tournages"

Grâce aux tournages réalisés à La Clusaz l'hiver 2011 / 2012, les producteurs et réalisateurs se sont passés le mot et choisissent régulièrement La Clusaz, grâce à l'aide apportée par le service presse et les socioprofessionnels, pour des émissions, Spot TV ou même des films : publicité Nouvelle Fiat Panda, la série les "Revenants", "L'épreuve d'une vie" avec Alexandra Lamy, émissions France 3 "Les Carnets de Julie", ESPN Latina, Canal + Street "FAT", M6 "100% Mag'", France 5 "On n'est pas que des Cobayes", France 3 "Chroniques d'en Haut", Arte "Campagnes de rêve", publicité Savoie Mont Blanc et France Montagnes, etc.



La proximité de La Clusaz par rapport à Annecy ou Genève, la beauté des paysages, les contacts du service presse et de l'office de tourisme... Tous ces critères font de La Clusaz aujourd'hui une destination "Tournages" privilégiée.



Chiffres clés de l'Hiver 2012 / 2013

- 226 journalistes accueillis,
- 807 articles de presse écrite (quotidiens nationaux, locaux, magazines),
- 54 passages TV significatifs (sujets La Clusaz),
- 4 466 articles sur internet,
- 81 passages Radio

LES NOUVEAUX MOYENS DE PROMOTION

Depuis l'avènement d'internet et des outils numériques, les moyens de faire de la publicité n'ont eu de cesse d'évoluer. Pour informations, les plans de promotions d'une manière générale se basaient jusqu'à récemment sur l'achat d'espaces publicitaires dans des médias traditionnels (principalement la presse). Or, ces derniers possèdent deux défauts majeurs pour la promotion et les investisseurs de taille moyenne, catégorie dans laquelle se situe La Clusaz :

- L'impact de la publicité n'est pas quantifiable. Impossible de savoir si la vente de séjour ou l'augmentation de la notoriété de La Clusaz est liée directement à la parution dans les magazines.
- Les tarifs pratiqués dans ce domaine sont très élevés et aléatoires en fonction du titre sélectionné ou de la période de parution (c'est le seul secteur commercial où il existe des remises de 75% voire plus !).

Ces moyens de promotions sont efficaces à conditions de posséder une grande puissance financière et ainsi, de pouvoir acheter massivement des pages de publicité. Au final, seules les très grandes entreprises ont les moyens de financer ce genre de dispositif !

La Clusaz est un annonceur de taille moyenne ; les budgets accordés sont en constante augmentation, certes. Mais ils ne permettent pas d'investir de manière massive. La SEML La Clusaz doit donc innover sans cesse et rechercher de nouvelles façons de communiquer pour obtenir le meilleur rapport entre le budget concédé et l'impact généré.

Les outils de promotion sur internet et autres supports numériques possèdent ainsi, les avantages suivants :

- Un calcul précis des retombées. Grâce aux outils d'analyse de fréquentation des sites et de tracking, on peut déterminer en temps réel quels ont été les supports qui ont fonctionné et connaître exactement l'impact de la campagne.
- Un ciblage précis de la clientèle prospectée (profil-type, géolocalisation...) à l'aide de données statistiques récupérées d'après la fréquentation des

TOURISME

sites internet de la station, les bases de données des clients...

- Un coût faible.

Une campagne multicanal a donc été mise en place conjointement avec la SATELC, alliant des supports traditionnels et les nouvelles techniques numériques.

Plan multicanal de promotion hiver 2012 / 2013

Sites Internet

- Banniering massif (96 millions d'impressions !) pour des offres de séjours, des jeux-concours ou des événements de La Clusaz
- Facebook : communication pour gagner des parts de voix (=fans)
- Jeu de ski virtuel pour attirer la jeune clientèle (www.skipasslaclusaz.com)
- Banner sur des sites de sport d'hiver (skiinfo.fr, skiinfo.se, onthesnow.com...)
- Banner sur des sites de proximité (LeProgrès.fr, Le-Dauphiné.com...)
- Banner-Vidéo sur des sites à forte fréquentation (allociné.com, lequipe.fr)
- E-mailing personnalisé à plus de 100 000 contacts qualifiés en France
- Annonces pour des termes précis sur le principal moteur de recherche Google

Catalogues Partenaire

- Fnac • Le Vieux Campeur

Radios

- Radio ODS • Radio Plus • Radio Scoop

Affichage

- Bus (Lyon, Annecy, Genève) • Métro (Lyon)

Presse locale

- Dauphiné Libéré • Actives Magazine

TV

- Montagne TV • France 3 Rhône-Alpes

LES ANIMATIONS DE CET ÉTÉ

Bal des pompiers

13 juillet

Le traditionnel bal précédant la fête nationale.

Organisé par l'amicale des Sapeurs pompiers de La Clusaz.

Aravis et Cie

22 au 26 juillet

4 stations, 4 ambiances... et 4 fois plus de sensations. Durant 5 jours et 4 soirs, les stations des Aravis révolutionnent la montagne. Un événement à vivre en famille.



Soirée Champêtre

31 juillet

Organisée par Les Socalis.



Fête au village

3 et 4 août

Un week end de jeux, d'animations et de spectacles pour mettre les enfants à l'honneur. La nuit prend ensuite des allures de bal populaire avec sa soirée dansante, sa buvette et ses guirlandes multicolores.

Bal des Chenons • 10 août

Fête du Reblochon et de l'Artisanat

11 août

Défilé de chars, tableaux vivants, fabrication de pain, danses folkloriques : les artisans et les agriculteurs sont à l'honneur. Tout comme le célèbre reblochon, fabriqué en fin d'après-midi dans un immense chaudron de cuivre que vous dégusterez fraîchement moulu !



Le Béliet des Aravis

25 août

Course pédestre ou randonnée... Une carte postale grandeur nature. Cette course mythique de 27 km avec 1000 m de dénivelé, emprunte les sentiers d'alpages entourant le village, ce qui lui donne sa difficulté mais aussi son charme. Chaque année, cette course compte près de 200 participants.

Vespa Free

31 août • 1^{er} septembre

Le rassemblement des amoureux de la Vespa



Foire de la Croix

15 septembre

Première foire automnale du canton de Thônes, c'est le rendez-vous des plus belles abondances qui briguent les hautes distinctions. C'est aussi le concours du meilleur reblochon. Les agriculteurs de montagne se réunissent pour marquer la fin des alpages et le retour des troupeaux au village. Défilés de bêtes, concours...

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION D'ACTION CULTURELLE ET SOCIALE DE LA CLUSAZ - A.A.C.S.

CINEMA LE DANAY LIFTING DE PRINTEMPS

Le cinéma Le Danay, propriété de l'AACS va faire l'objet de travaux de rénovation avant l'été 2013.

Après l'installation d'un projecteur numérique 3D il y a deux ans, nous poursuivons le processus de rénovation. Ainsi, l'ensemble des sièges seront changés et remplacés par des sièges plus confortables avec davantage d'espace. Les anciens sièges sont d'ailleurs mis en vente, à l'unité ou par lot.



Des sièges pour Personnes à Mobilité Réduite seront installés. Un nouveau revêtement de sol sera également mis en place.

Prochaine étape : réaménagement du hall d'entrée et rénovation des toilettes, y compris installation de sanitaires pour Personnes à Mobilité Réduite.

Les travaux entrepris pour le cinéma sont payés par l'AACS et bénéficient d'une subvention. En effet, une taxe sur les places de cinéma vendues est versée au Centre National du Cinéma qui redistribue pour le financement des exploitants de cinéma.

La gestion du cinéma est confiée à la société SALMA de Bourg-Saint-Maurice, mais à compter de septembre 2013, cette société n'assurera plus la gestion du cinéma, l'AACS doit trouver une solution pour faire fonctionner le cinéma dans les meilleures conditions possibles, pour pérenniser cette activité indispensable dans notre village.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

Le développement des infrastructures liées au tourisme hivernal et l'essor des nouvelles pratiques de glisse sont des sources de perturbations importantes pour la faune de montagne. Notre belle station n'échappe pas à cette règle qui, l'hiver venu, met très sérieusement à mal la survie de nos populations de chamois, chevreuils, lièvres et autres tétras-lyres. Si elles ne sont pas encadrées, des activités telles que le ski de rando, la raquette à neige, le ski hors-piste ou les déclenchements préventifs d'avalanches risquent bien, en effet, de sonner le glas de certains emblèmes de la faune montagnarde.

Sur la commune de La Clusaz, c'est bien pour concilier le développement touristique et la préservation de la faune sauvage que nous avons décidé de nous retrousser les manches et de nous rapprocher de la commune et du domaine skiable.

L'histoire débute en 2000, où une expertise environnementale du domaine skiable de La Clusaz, lancée en accompagnement de la création du téléphérique du Fernuy, nous avait permis d'identifier des zones d'hivernage prioritaires (les zones de protection naturelle) qu'il convenait de préserver des spatules et autres raquettes à neige. Ces zones de protection naturelle, inscrites sur le plan des pistes et matérialisées sur le terrain ont fait l'objet d'une campagne de sensibilisation au travers de rédactionnels, de stickers autocollants et de panneaux, pour expliquer la nécessaire protection de ces espaces.



Crédit photo : Bernard BELLON

Plus récemment, à l'occasion du réaménagement du domaine skiable de l'Étalle, cette étroite collaboration entre la station, la commune et les chasseurs a permis de préserver les richesses écologiques de la combe à Claudius et d'une partie de l'Envers des Aravis.

ASSOCIATIONS

Cet espace, visible en rive droite lorsque l'on monte au col des Aravis, présente des intérêts contradictoires. S'il est une zone indispensable à l'hivernage de nombreuses espèces (chamois, chevreuils, téttras-lyres, lièvres), il constitue aussi un fabuleux espace de ski sauvage. Notre objectif était donc, ici, d'inverser les priorités !



Crédit photo : Bernard BELLON

La commune de La Clusaz qui a toujours montré une réelle volonté de préserver son patrimoine naturel, a toujours soutenu notre démarche. Aussi, c'est en véritable appui technique de la commune que les chasseurs locaux ont pu faire valoir les intérêts de la faune sauvage dans un contexte où l'économie de l'or blanc est pourtant une priorité.

Désormais, la combe à Claudius, superbe petit val synclinal perché, et une partie de l'Envers des Aravis devraient être un véritable espace de quiétude hivernale pour la faune sauvage. En effet, depuis juillet 2012, à notre demande et à la faveur de la signature d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, plusieurs pratiques sont réglementées voire interdites. Si l'on note l'obligation pour le grand public de tenir les chiens en laisse en dehors des activités de chasse et de pastoralisme, l'interdiction des pratiques du ski sous toutes ses formes, en montée ou en descente et de la raquette à neige constituent une première pour le département dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Un exemple à suivre...

Avec l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la Combe à Claudius et les démarches engagées il y a plusieurs années, le domaine skiable et la commune de La Clusaz signent résolument nature et s'affichent parmi les stations pionnières qui concilient nature et sports d'hiver.



Une nature riche et des paysages variés sont aussi et sans conteste des faire-valoir des territoires de montagne. Avec cet engagement fort, la Commune de la Clusaz et l'Administration montrent tout l'intérêt porté à la préservation de la nature au cœur de l'économie de l'or blanc. En prenant appui sur les connaissances et savoir-faire des acteurs locaux, notamment des chasseurs, elles ouvrent la voie d'un nouveau développement touristique concerté et accepté.

L'exemple de ce que nous avons conduit à La Clusaz est évocateur en ce sens. Il montre, s'il était nécessaire, que la connaissance du terrain et le bon sens des locaux sont des forces certaines pour sensibiliser les décideurs à la sauvegarde des territoires et aux intérêts de la faune sauvage.

A La Clusaz, l'engagement des chasseurs, aux côtés des décideurs locaux, pour assurer le développement de la commune tout en préservant les richesses biologiques et écologiques de notre territoire ouvre aussi la voie à un nouveau type de développement qui sera durable, concerté, proche du terrain et accepté par tous.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS D'A.F.N.

En 2012, nous avons, comme chaque année, participé aux cérémonies traditionnelles du souvenir, avec les drapeaux, pour la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour l'honneur de la France :

- Le **8 Mai**, victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et fin de la seconde guerre mondiale.
- Le **20 Août**, cérémonie du 69^{ème} anniversaire de la prise du **maquis des Confins** par les Italiens.
- Le **1^{er} Novembre**, à la sortie du cimetière, quête des anciens combattants, pour le Souvenir Français, destinée à recevoir des fonds pour l'entretien des tombes des soldats morts pour la France.
- Le **11 Novembre**, armistice qui marque la **fin des combats de la première guerre mondiale**.
- Pour **notre sortie annuelle 2012** : Voyage à Venise ! Ville magique au pays des Doges, avec la place Saint Marc, la basilique, le Palais des Doges, Rialto, le dédale des multiples canaux sans oublier la traditionnelle balade en Gondole, les quartiers insolites avec parfois une Colombine en costume, échappée de la "Comédia del Arte" ! Enfin le détour par Murano (îles des verriers) et Burano qui est venu compléter ce séjour fort apprécié de tous.



- Pour le **repas de fin d'été**, nous nous sommes donné rendez vous sur "la route de la soif", au lieu-dit le Plan Rebord à La Gieltaz, où nous avons encore apprécié le charme des Aravis et sa gastronomie.

Nous gardons le souvenir de nos Anciens Combattants : Roger Cote et Le Docteur Michel Pistre qui nous ont quittés durant l'année 2012 ; René Guidon, notre dernier prisonnier, puis André Bétemps qui s'en sont allés début de l'année 2013.

A la **cérémonie du 8 Mai 2013**, la section des anciens combattants de La Clusaz, a été fière de son dévoué et fidèle porte drapeau, Maurice, qui a reçu la médaille militaire, remise par le Général d'Armée Jean-René Bachelet. Il a eu le mérite de recevoir cette récompense qui symbolise le devoir et le courage dont il a fait preuve pendant la période de son service militaire en Algérie.

AFR

L'AFR clôture une nouvelle année difficile à plusieurs égards : diminution des effectifs de fréquentation de la cantine et des navettes, augmentation du prix des denrées sous la pression des marchés, modification des rythmes scolaires voulu par nos décideurs ; difficultés qui ne sont pas uniques à notre association mais vécues par toutes les organisations dont les revenus dépendent de la solidarité entre les communautés (collectivités locales, intercommunalités, etc.).

Les perspectives à venir doivent nous inciter à rechercher de nouveaux équilibres, c'est le chantier que nous avons entamé avec nos partenaires : nos salariés, la mairie, l'OGEC, les associations Familles Rurales. Nous avons dores et déjà engagé des actions à court terme visant à maîtriser voire réduire nos dépenses (achats centralisés, organisation des réfectoires), mais la solution à long terme passera aussi par la mobilisation de tous autour d'un objectif commun.

Chez nous, à La Clusaz, c'est par l'implication des bénévoles que ces services sont rendus plutôt que par la délégation à des structures commerciales. Compte tenu des perspectives à venir, ce choix, car c'en est un, sera de plus en plus difficile à maintenir si chacun d'entre nous ne se mobilise pas pour assurer la pérennité des services que la population locale souhaite maintenir.

A l'image de Christian Bétemps, dont la disparition soudaine nous prive d'un parent, d'un ami, d'un Homme engagé au quotidien dans le service à sa communauté, nous devons nous saisir du flambeau qu'il nous tend pour prolonger son action, il appartient à chacun de choisir de le faire.

C'est un vibrant hommage que nous souhaitons rendre ici à notre ancien membre et un appel aussi à tous ceux qui, comme lui, ont une conscience de l'intérêt commun : soyons toujours plus nombreux à le défendre au sein de toutes les structures qui l'anime : associations, mairie, pompiers, etc.

Nous vous assurons de notre dévouement à cette cause.

ASSOCIATIONS

AGSN

●●●Bilan de l'hiver

La fréquentation skieurs sur l'Espace Nordique des Confins a augmenté cette saison de 2%.

Compte tenu d'une météo difficile, de la forte concurrence d'ouverture des autres sites nordiques régionaux (cartes réciprocaires) et du handicap sur les ventes occasionné par l'organisation de la Coupe du Monde, ces résultats sont donc très encourageants.

La Délégation de Service Public qui confie la gestion du domaine skiable de ski de fond des Confins a été renouvelée pour une durée de 6 ans.

●●●Neige de culture

Comme l'hiver dernier, au vu des importantes chutes de neige de début de saison, le choix a été fait cette hiver 2012 / 2013 de ne produire qu'un minimum de neige et uniquement sur les parties de pistes les plus exposées.

L'économie de consommation électrique sera cette année d'environ 50%.



Crédit photo : David Machet

●●●Nouveautés

Afin de matérialiser une porte d'entrée principale et d'éviter tous problèmes de cohabitation entre les skieurs et les autres usagers de la montagne, des filets de signalisation ont été installés le long du réseau routier à partir de la chapelle.

Contrairement aux idées reçues, cette installation a été bien acceptée par la clientèle.

La création d'un Nordic Ski Park comportant des slaloms, tremplin, loom, tunnel, ainsi qu'une zone pour pratiquer le ski foot ou le ski Hockey à également été bien appréciée.

●●●Projets

Le contrôle et comptage d'accès par la technologie dite "main libre double-puce" devraient être normalement finalisés dès l'hiver prochain.

Le projet de piste du "Tour du Danay" attendu depuis plus de 20 ans est enfin lancé.

Les skieurs l'hiver et les randonneurs, vététistes et cavaliers l'été pourront bientôt profiter de ce panorama exceptionnel sur une piste relativement facile et accessible.

ARAVIS PASSION

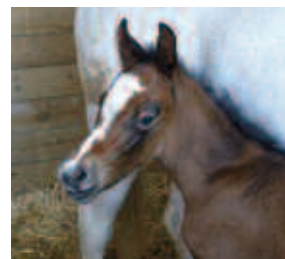
Grâce au soutien de la commune et à l'implication d'Aravis Passion, le centre équestre de La Clusaz se rénove...

Au printemps, afin d'entretenir le bâtiment principal, de nombreux aménagements intérieurs ont été réalisés avec notamment le changement de toutes les fenêtres, l'isolation par l'intérieur de la toiture et la création d'une mezzanine dans l'accueil.

Concernant les extérieurs, la carrière poney a été entièrement clôturée sur le même principe que la carrière principale avec des barrières en bois.

D'autre part, durant le printemps dernier, notre cavalerie s'est agrandie avec la **naissance de nos trois poulains** :

- CANDIDE, magnifique étalon alezan
- CARAÏBE, petite pouliche baie
- CLUSABELLE, notre étalon aux couleurs de La Clusaz.



Le centre équestre sera heureux de vous accueillir cet été pour de nombreuses et magnifiques randonnées dans les Aravis...



La structure fait son bonhomme de chemin et bénéficie d'une renommée de plus en plus grandissante grâce à une équipe motivée et dynamique, ainsi que sur la qualité des prestations.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LA CLUSAZ

L'Association des Résidents de La Clusaz poursuivant ses objectifs, a cette année mis en œuvre la **diffusion** auprès de ses adhérents **de conseils pour rénover leur résidence**. Sur les recommandations de l'ADEM et d'Anne Favre, chargée du classement des meublés, plusieurs propriétaires ont déjà fait la démarche. **Leur résidence ainsi rénovée correspond mieux au marché locatif, tout en profitant pour eux mêmes d'un cadre plus agréable**. Certains sont allés plus loin, en confiant leur résidence à un professionnel pour une rénovation plus complète avec des exigences plus élevées. Si la rénovation est une priorité pour réchauffer les lits froids, le résultat dépendra de l'implication des résidents.

Nous poursuivons notre communication sur le tri avec la CCVT.

Afin de pouvoir agir dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie, nos associations de résidents se sont regroupées en une fédération départementale : la FESM 74. Cette nouvelle fédération comprend 8 associations, soit 4750 adhérents.

Comme chaque année, l'Association des Résidents de La Clusaz tiendra son **Assemblée Générale le 9 août 2013 à la salle des fêtes à 16h45**.

Les loisirs que nous proposons sont des occasions de rencontre entre résidents et habitants :

Une excursion, dans la vallée du Giffre est prévue le 6 août, à la découverte, du jardin Jaÿsina, des traces de la société des maçons de Samoëns et du cirque de Sixt Fer à Cheval...

Deux séances de conversation en anglais avec nos amis Tim et Ros Simpson auront lieu à l'Auberge des Aravis le 1^{er} et le 16 août à 17h. C'est gratuit est ouvert à tous.



Sortie dans les Bauges 2012 : la chartreuse d'Aillon-le-Jeune.

Nous invitons tous ceux qui le désirent à la cueillette des plantes et des fleurs de montagne, avec Gilles Hiobergary, le lundi 12 août. Rendez vous à 9h, sous le porche de l'église. Au retour, explications pour préparer les plantes récoltées et dégustation de tisane. Participation gratuite.



CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

La bibliothèque de La Clusaz fait partie de l'association "culture et bibliothèque pour tous", reconnue d'utilité publique.

Les douze bibliothécaires assurent bénévolement les permanences.

En saison d'hiver elle est ouverte tous les jours : **le lundi de 10 heures à 12 heures et du mardi au samedi de 17 heures à 19 heures**.

En inter saison elle est ouverte **le lundi de 10 heures à 12 heures et le mercredi et samedi de 17 heures à 19 heures**.

Les bibliothécaires animent tous les jeudis des vacances scolaires "l'heure du conte". Cette animation gratuite et sans inscription est ouverte à tous les enfants de 4 à 8 ans. 105 enfants ont été accueillis cet hiver.



Il est possible de consulter les livres sur place ; un espace est prévu coté adulte, ainsi qu'un coin lecture aménagé pour les enfants.

LE BRIDGE CLUB DES ARAVIS

Le Bridge Club Aravis, regroupant une trentaine de membres, accueille toute l'année, dans une ambiance conviviale, tous les joueurs de bridge, licenciés ou non.

Des tournois homologués par la Fédération Française de Bridge ont lieu tous les lundis et jeudis à 17h30 à la salle de la Rencontre en face du cinéma.

Si vous désirez vous initier au bridge vous pouvez prendre contact auprès de Françoise Allemand ou René Vigier.

ASSOCIATIONS

COMITE DE JUMELAGE CARNAC

*Une semaine à la neige, à La Clusaz,
quelle chance !!!*

Témoignage des élèves de CM1 de l'école Saint-Michel - Carnac.

"Lorsque nous sommes arrivés à la station, le samedi soir, nous étions un peu fatigués, bien sûr, mais aussi très excités en voyant toute cette neige. Le lendemain matin, nous avons essayé notre matériel et dans l'après-midi, nous avons fait de la calèche, tirée par des chevaux. C'était vraiment sympa cette activité !

Dès le lundi matin, les choses sérieuses ont commencé. Tous les jours, nous avons skié. Les moniteurs ont fait des groupes en fonction de notre niveau. Certains d'entre nous avaient un peu peur car c'était la première fois qu'ils chaussaient les skis. On a aussi beaucoup apprécié le mercredi après-midi à la piscine. L'eau était si bonne et nager face à la montagne, c'est vraiment super !



Ce soir là, nous étions invités par le comité de jumelage à manger au restaurant une délicieuse raclette. Quelle surprise de voir le gros morceau de fromage sur chaque table ! Les fins de journée, après les cours de ski, étaient très intéressantes. Nous avons découvert le musée du ski avec Jeanine pour guide. Nous avons aussi visité la ferme de Madame Agnellet et dégusté du bon reblochon. Nous avons rencontré un pisteur-secouriste qui nous a expliqué son métier. Le dernier soir, nos moniteurs sont venus au centre "Cité Notre Dame" nous remettre nos médailles autour d'un bon goûter préparé par les familles des cluses qui viendront à Carnac en juin. Chacun d'entre nous a reçu un très beau tee-shirt offert par les dames du comité de jumelage. Même que certains n'ont pas voulu l'enlever pour dormir tellement il leur plaisait !!!

Nous avons passé un séjour inoubliable et nous vous remercions beaucoup, beaucoup, beaucoup pour votre accueil chaleureux et votre présence auprès de nous pendant cette semaine. On serait bien restés plus longtemps"...

*Merci, merci encore pour cette merveilleuse
semaine à La Clusaz, c'était magique !!!*

COMITE DE JUMELAGE PAMA KOMPIENGA/LA CLUSAZ ARAVIS

Cette année, deux nouveaux bornandins sont partis découvrir le Burkina Faso. Il s'agit de Guy Perrillat-Mercerot, formateur au CRP de Cluses et de sa fille Mylène, préparatrice en pharmacie au Grand-Bornand. Accompagnés par Stéphanie, une autre fille de Guy qui connaissait déjà le pays et guidés en première partie de voyage par Bernard Giguët, président de l'association Aravis /Kompienga et de sa femme. Guy et Mylène ont eu la gentillesse de nous faire part de leurs différentes impressions et émotions dès leur retour.



**Louis Jalle : Pour un premier voyage au Burkina Faso
quelle image forte vous vient à l'esprit ?**

Guy et Mylène : Il y en a plusieurs mais c'est surtout le sens de l'accueil de ce peuple dès notre arrivée à l'aéroport de Ouagadougou qui nous a marqué. Bien sur la présence du président Giguët explique sûrement la foule qui nous attendait mais nous avons vraiment apprécié cette chaleur humaine dès nos premiers pas sur le sol africain. D'ailleurs, il en a été de même pour notre départ où de nombreuses personnes rencontrées au cours de notre périple sont venues nous faire un dernier au revoir. C'est touchant... Une autre image forte aussi, ce sont les enfants. Il y a des enfants de partout, c'est fou !

L.J. : Beaucoup de gens, lors de leur premier voyage sont surpris de voir tous ces enfants très libres en ville ou en campagne. En a-t-il été de même pour vous ?

Mylène : Oui j'ai été très surprise. Je trouvais même au début une certaine légèreté de la part des parents et puis découvrant ce nouveau pays et son mode de vie, je me suis dit qu'après tout c'était peut être nous qui surprotégions un peu trop nos enfants. Nous voulons

ASSOCIATIONS

toujours tout savoir, tout vérifier, tout contrôler. Il me semble que nous sommes trop protecteurs. Ça fait du bien de découvrir d'autres philosophies éducatives mais cette liberté laissée aux enfants fait quand même un peu peur.

Guy : Les enfants travaillent beaucoup. Les travaux champêtres ou autres corvées quotidiennes comme l'eau et le bois demandent de nombreux bras. C'est comme chez nous il y a 50 ans, les gamins bossaient dur aussi dans nos montagnes...

L.J. : Justement après avoir quitté Ouagadougou, la capitale et roulé de nombreuses heures, vous avez découvert Madjoari (un des villages dont nous nous occupons) au fin fond de la brousse. Quelles émotions avez-vous ressenties ?

G. et M. : Ce fut très étrange. On se croyait à la télévision dans l'émission "Rendez vous en Terre Inconnue". Nous avons eu la chance de pouvoir gravir la falaise surplombant le village avec les autochtones. Ensuite, nous avons pu visiter une des concessions et ainsi nous rendre compte de la réalité de leur quotidien : fonctionnalité de l'habitat, organisation familiale et répartition des tâches. Et là, nous avons été impressionnés par la masse de travail réalisée par les femmes. Elles n'arrêtent pas une minute du matin au soir. Les hommes sont beaucoup plus décontractés voir absents de nombreuses tâches comme l'eau, le bois, les travaux champêtres... Avec leurs petits ânes les femmes sont toujours au boulot.

L.J. : Vous nous parlez souvent de la corvée d'eau. Comment avez-vous géré ces réalités sanitaires si différentes des nôtres ?

Mylène : On s'adapte très facilement. On fait la toilette au seau dans un petit espace prévu pour cela en apprenant à économiser l'eau et on ressort aussi propre que chez nous. Et après une journée en brousse ça fait du bien.

Guy : Il n'y a pas beaucoup d'intimité. Cela surprend un peu au début. Mais comme dit Mylène, on s'adapte.

L.J. : Revenons aux femmes. Il paraît que vous avez eu la chance d'assister à la visite annuelle pour la pesée des nourrissons. C'est vrai ?

G. et M. : Oui en effet. C'était magique ! Plus de cent femmes (certaines ayant fait plus de dix kilomètres à pied) venant des huit villages composant la commune de Madjoari, réunies à la maternité pour la pesée de leurs petits bouts. Elles étaient plus belles les unes que les autres. Heureuses de pouvoir échanger avec nous,

elles se sont peu à peu libérées et tout a fini dans la joie et la bonne humeur. L'émotion était grande. Nous avons vécu des moments de simplicité, de chaleur et d'amitié inoubliables...



L.J. : Il me semble que la maternité a été réalisée par une ONG autrichienne. Le Comité Aravis/Kompienga a participé à la mise en place de la banque de céréales pour pallier aux famines au moment de la soudure, des micros crédits pour aider les femmes et de l'aide à la scolarité... Que pensez-vous de ces actions ?

Guy : Tu sais pour l'aide humanitaire, on est souvent sollicité. Le problème c'est qu'on ne sait jamais où va l'argent lorsque l'on donne aux grosses structures... Tiens, quand tu vois le bâtiment de l'UNICEF à Ouaga, tu te demandes pourquoi un tel luxe est nécessaire !!! Avec les petits organismes comme le Comité de Jumelage Aravis /Kompienga, on sait où vont exactement les fonds. Tu viens sur place et tu te rends compte des réalisations ou des différentes aides. Et quand les gens vivant là-bas t'expliquent toute l'évolution et toutes les améliorations économiques, scolaires ou sanitaires et sociales que cela a apporté je peux te dire que ça donne envie de continuer l'aventure.

L.J. : Vous avez pu vous rendre compte aussi qu'il y a des échecs dans certaines de nos actions !!

Mylène : Je trouve avant tout que les trente ans de jumelage avec cette région du Burkina sont une formidable réussite mais c'est vrai que tout ne fonctionne pas. L'état de délabrement du foyer construit il y a bientôt dix ans pour les enfants de Madjoari étudiant à Pama en est une preuve. On a vu aussi des livres scolaires ou de bibliothèque acheminés depuis les Aravis par container non utilisés et stockés à côté d'étagères vides. Les plaques solaires qui équipent les différentes écoles ne fonctionnent plus par manque d'entretien. C'est dommage et même

ASSOCIATIONS

si cela fait un peu mal au cœur, n'oublions pas de voir les côtés positifs de cet échange.

L.J. : Les grandes idées des occidentaux s'avèrent rarement des solutions, on le sait. C'est pourquoi notre rôle pour l'avenir est davantage de devenir des partenaires financiers plutôt que des décideurs de projets. Qu'en penses-tu Guy ?

Guy : En effet, mais je pense que nous pouvons amener encore beaucoup de choses à ces populations très retirées si elles le souhaitent. Pour ce qui est de mon point fort, les métiers du bâtiment, je suis persuadé que l'on peut par des formations assez rapides apporter beaucoup de progrès qui se traduiront soit par le développement de l'artisanat soit par une amélioration directe de l'habitat familial. L'idée de partir plusieurs mois pour mettre en place ces formations me trotte un peu dans la tête d'ailleurs...

L.J. : C'est une bonne nouvelle pour notre Comité de savoir que de nouvelles énergies sont prêtes à s'investir...

Guy : Merci. Je dois reconnaître que ce séjour m'a donné l'envie de m'investir au sein du Comité de Jumelage. J'aimerais aussi découvrir le Burkina Faso durant la saison des pluies, d'autant plus que les moustiques m'ont ignoré durant ce séjour pour uniquement s'attaquer à mes filles...

L.J. : Pour finir pourriez-vous en quelques mots nous dresser le tableau de ce pays afin d'encourager de nouvelles personnes à le découvrir ?

G. et M. : Nous avons visité qu'une petite partie du Burkina Faso mais le fait d'y être allé avec des gens du Comité (en première partie de voyage) nous a permis de tout de suite nous immerger dans la réalité du pays bien loin des parcours touristiques. L'hospitalité est touchante, les rencontres humaines sont très fortes. C'est un dépaysement total. On y découvre d'autres cultures, on croise des éléphants sur les routes (ils nous ont d'ailleurs chargés), on prend le temps de palabrer autour d'une bière dans les maquis avec les autochtones, on découvre la brousse profonde comme dans les livres d'école de notre enfance... Cependant, c'est aussi un pays de contrastes où se côtoient la grande misère et la mégalomanie des responsables politiques. On ne peut pas te parler du nord du pays car l'instabilité politique au Mali (qui est un pays limitrophe) nous a empêché de nous rendre au Sahel mais pour finir on peut te dire que c'était vraiment CHOUETTE !



Si comme Guy et Mylène, vous désirez faire une aventure en "terre inconnue", un voyage pourra être envisagé début décembre 2013, à l'occasion du trentenaire du jumelage, à Pama où il a été signé en 1983 par le préfet Diabo.

**Pour plus de renseignement
vous pouvez contacter le comité.**

ECOLE DU SKI FRANCAIS



L'Ecole de Ski Français de La Clusaz, avec ses **224 moniteurs** a donné cet hiver **68 461 heures de cours**, du 1^{er} décembre au 28 avril dernier. Nos cours à la saison, **les écoreuils**, destinés aux gens de la région, ont accueilli 538 enfants, de 3 ans et demi à 18 ans, en ski, snowboard, freestyle, freeride et compétition. Nouveauté cette année, nous avons lancé **les écoreuils adultes** avec 27 personnes qui ont profité pleinement des excellentes conditions d'enneigement. 61 jeunes compétiteurs étaient inscrits au **groupe des "chamois"**, le groupe élite de l'ESF. Autre nouveauté, nous avons lancé un autre groupe élite : **"Génération freeride"** pour une dizaine de jeunes qui voulaient "rider du rocher". 21 ados sont déjà inscrits pour l'hiver prochain.

ASSOCIATIONS

L'ESF a également participé bénévolement à l'encadrement du ski scolaire, à la coupe du monde de ski de fond, aux jeux mondiaux militaires et aux traditionnelles descentes aux flambeaux et rétro ski.

Nous voulons également saluer et féliciter **Daniel Collomb-Patton**, vainqueur, au challenge des moniteurs, du mémorial Gaston Cathiard, épreuve de slalom géant regroupant les meilleurs moniteurs de France ayant atteint la soixantaine.



L'ESF tient à remercier vivement ses partenaires de terrain : La SATELC, le service des pistes, le service de neige de culture, le club des sports et la SEM touristique. Nous nous réjouissons de la bonne entente qui règne entre nous, au service de l'intérêt général. Nous remercions également tous les services municipaux et paramunicipaux, ainsi que toutes les forces vives de la station, des commerçants aux agriculteurs, en passant par les hébergeurs et les loueurs de ski, avec qui nous collaborons efficacement, pour le bien-être et l'intérêt de notre clientèle.

L'ESF de La Clusaz organisera les 12 et 13 avril 2014 l'**épreuve nationale du Ski d'Or**, regroupant les meilleurs élèves "ESF" de France âgés de plus de 14 ans et leurs parents, soit 900 participants et plusieurs centaines d'accompagnateurs.

ESF NORDIC

Cette saison fut assez intense, d'une part la neige est venue de bonne heure en abondance (le 28 avril, il restait encore 60 cm de neige sur le plateau de Confins) et d'autre part le changement de responsable au sein de l'école de ski nordique.

En effet Christophe Suize est entré à l'école de ski en 1997, diplômé en 1999, il reprend les rênes de l'école en 2006 après Bernard Toussaint.

Après 8 ans de gestion, Christophe transmet à son tour les clefs à Damien Deneux qui s'occupera de toute la partie administrative et à Julien Ardito pour la partie technique.



Cette saison fut l'occasion de former les futurs responsables directement dans le vif du sujet afin que la transition soit la plus douce possible.

Tous les deux sont motivés et ils ont déjà beaucoup d'idées pour continuer à développer la pratique et l'enseignement du ski nordique dans notre village.

L'ORCHESTRE D'HARMONIE : DERRIERE LA POESIE DES MOTS, UNE VERITABLE HISTOIRE HUMAINE ET MUSICALE

Voici revenir le traditionnel article sur l'Écho des Aravis ! L'occasion de dresser un petit bilan de cette année 2012/2013, riche en événements musicaux et associatifs, par Lilian Desramaut, clarinettiste.

Le premier d'entre eux fut l'**élection d'un nouveau président** en la personne de Robin Pessey, jeune musicien émérite qui totalise de nombreuses années de présence au sein de l'Harmonie. Souhaitons-lui bonne chance dans sa nouvelle fonction !

Notons également l'arrivée de **douze nouvelles recrues** dans les rangs de l'orchestre, exclusivement féminines et qui enrichissent considérablement l'Écho des Aravis dont l'effectif est désormais porté à **soixante-cinq musiciens**.

Poursuivons dans la veine associative avec le **voyage en Italie** organisé du 9 au 11 mai par l'Harmonie, auquel de nombreux membres ont participé ! Ce fut pour eux l'occasion de vivre bien des moments inoubliables, preuve s'il en est qu'au-delà de la dimension musicale l'Écho des Aravis consiste aussi et surtout en une formidable expérience humaine.

ASSOCIATIONS

Parlons musique justement. Au cours de l'année écoulée, l'orchestre n'a pas chômé ! Gardant comme à son habitude **l'éclectisme comme ligne directrice**, son chef Jacky Struzynski a concocté un programme adapté aux diverses prestations, qui ont d'ailleurs remporté un franc succès.

Citons par exemple le concert avec Cornicîmes, le fameux ensemble de cornistes issus du conservatoire d'Annecy, ou encore la représentation donnée à l'occasion des Jeux Militaires d'hiver lors du passage de la flamme à La Clusaz. Sans oublier bien entendu l'emblématique Concert de Noël, qui cette année a connu un renouveau au travers d'un conte fantastique émaillé d'interventions musicales. L'Écho des Aravis a également démontré son rôle d'organe important de la vie de la commune, en rythmant cette dernière par divers accueils et cérémonies officielles.

Enfin, comme tous les ans, l'Harmonie a porté les couleurs de La Clusaz lors du **Festival de la Fédération musicale du Genevois**, qui cette fois-ci a eu lieu à Gruffy le 30 juin avec pour thème le Cirque.

Cela nous amène à évoquer les projets pour l'année prochaine ! En effet, cette dernière s'annonce d'ores et déjà riche en événements puisque **La Clusaz accueillera l'édition 2014 du Festival** ! Un moment très attendu par les musiciens de l'Écho des Aravis qui en ont déjà défini le thème : la mer et la montagne.

Une comédie musicale sera également organisée par l'École de Musique, où petits et grands auront l'occasion de partir pour un grand voyage qui les sensibilisera à la nature et l'environnement. Mais chut ! N'en dévoilons pas davantage...



L'Echo des Aravis à la commémoration du 8 mai 2013

Pour l'heure, l'Harmonie de La Clusaz vous invite à la rejoindre sur sa page Facebook et à visiter son site Internet : www.echo-des-aravis.openassos.fr.

À très bientôt en musique !

LA LAITUE ET LA LIMACE LA CULTURE DES VALEURS

La deuxième saison du potager communal se profile... et avec elle les projets de belles rencontres, échanges de savoirs entre générations et nouvelles initiatives.

En effet cette année l'association "La laitue et la limace" accueillera **4 nouvelles familles**. Le terrain sera donc un peu agrandi grâce à l'aide précieuse de notre parrain : Marcel Thovex, qui viendra tourner une partie de la parcelle. Chaque nouvelle famille se verra attribuer un terrain de 5 mètres par 5 mètres, comme chaque membre, qu'il pourra cultiver comme il le souhaite, en respectant les valeurs fixées : pas de produits toxiques, plans et graines BIO, respect de la Terre et de ses occupants... entre autres. Un compost sera d'ailleurs installé dès le printemps.



Une autre partie sera également réservée au **projet commun** que l'association a mis en place avec **l'école de la Clusaz** : les élèves de certaines classes viendront planter des pommes de terre sur le terrain et pourront ainsi récolter le fruit de leur travail à la rentrée prochaine. L'occasion pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir de jardin, de découvrir le cycle de vie d'un légume qu'ils retrouvent régulièrement dans leur assiette !

L'échange inter-générations est un principe important aux yeux des membres de l'association c'est pourquoi plusieurs initiatives sont en cours dont la mise à disposition d'un nouvel emplacement réservé au fleurissement de l'église. Quant à la source d'eau, elle reste ouverte pour l'arrosage des fleurs de la chapelle du Gotty. D'autres idées ont germé et devraient se réaliser au cours de l'été.

Notre première saison a été un vrai succès, tant au point de vue humain que des premières récoltes. L'association reste ouverte à tous et nous sommes curieux et avides de conseils et autres bonnes idées. N'hésitez pas à venir visiter le jardin qui a d'ailleurs été primé de deux fleurs au concours de fleurissement cantonal 2012 ! Et nos efforts ne s'arrêteront pas là !

Tres belle saison a tous les jardiniers et au plaisir de vous rencontrer sur le jardin !

ASSOCIATIONS

LA PAROISSE BIENHEUREUX PIERRE FAVRE A SON SITE INTERNET

La Paroisse Bienheureux Pierre Favre est composée des communautés de : La Balme de Thuy, Le Bouchet-Mont-Charvin, Les Clefs, La Clusaz, Dingy Saint-Clair, Entremont, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean de Sixt, Serraval, Thônes et Les Villards sur Thônes.

Elle dispose d'un site internet :

www.diocese-annecy.fr/bx-pierre-favre

Les internautes y trouveront toutes les informations utiles sur la Paroisse et la vie paroissiale : les horaires des messes, les coordonnées des prêtres mais aussi les associations caritatives, l'aumônerie, les chorales de la vallée, etc... Egalement une rubrique "Tourisme et foi - patrimoine religieux" des 12 communautés paroissiales.



Le journal paroissial "Echo de la Vallée de Thônes" est consultable en ligne. **Un site à visiter régulièrement !**

CLUB PATCHWORK EN ARAVIS

Le club de patchwork a été créé en 2009. Nous sommes actuellement 12 membres et nous nous réunissons deux fois par semaine sous la présidence de Martine Collomb-Gros.

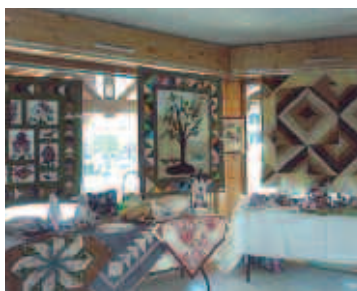
Nous avons participé au téléthon en créant de nombreux petits ouvrages. Au cours d'un atelier de loisirs créatifs, les enfants ont réalisé des sapins de Noël, des gingers et des skieurs. Nous avons confectionné un patch de Noël mis en tombola. Notre association a aussi récolté plus de 800 €uros pour le téléthon.

Nous poursuivons nos **actions caritatives : coussins en forme de cœur** pour les femmes opérées du cancer du sein. Le club de patinage de La Clusaz nous a demandé de réaliser des costumes pour 9 élèves sur le thème de Mary Poppins. Les petites filles étaient ravissantes.



La crèche de La Clusaz nous a sollicité pour fabriquer des **balles d'éveil "Takané"**. Les différents quartiers de cette balle très colorée en font un objet particulièrement bien adapté à un jeune enfant. Du temps, de la patience, de la maîtrise sont nécessaires pour cette réalisation...

Nous avons participé du 21 au 27 avril à l'**exposition "Clus'Art"** à la salle Sainte Thérèse. Un nombreux public, Cluse et vacanciers, est venu et a été surpris et ravi de la diversité des œuvres exposées (patchwork,



peinture, maquettes, objets divers en bois, poterie, boules de Noël...). Un premier essai concluant, à renouveler.

Au Club de patchwork, l'humour et la bonne ambiance sont toujours au rendez-vous.

Venez nous rejoindre pour la prochaine saison, en septembre.

LES PLACOS DE LA CLUSAZ

Le club des placos de La Clusaz a été créé le 20 octobre 2012. A ce jour nous comptons 43 adhérents dispersés dans toute la France. Les placos ou placomusophiles sont les collectionneurs de plaques de muselets, autrement dit les capsules de champagne.

Nous faisons 4 réunions d'échange entre adhérents par an. Nous nous sommes rencontrés les 12 janvier et 13 avril, au Salon d'honneur de l'Office de Tourisme. La prochaine réunion se tiendra le 6 juillet, toujours au Salon d'honneur. La date de la quatrième journée n'est pas encore retenue.

Nous organisons le **20 octobre 2013 une grande bourse d'échange de capsules de champagne** à la salle des fêtes de La Clusaz de 9 h à 17 heures. Pour cette manifestation nous produirons une capsule de champagne, à l'effigie de la station, qui sera montée sur les bouteilles de Champagne Patrick Breul.

Le bureau est composé de :

- Patrick Lacombe · Président · La Clusaz
- Noëlle De Marteleire · Secrétaire · Demi-Quartier
- Jean-Claude De Marteleire · Trésorier · Demi-Quartier

ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES PISTEURS SECOURISTES

L'amicale des pisteurs secouristes a fêté le samedi 16 juin 2012, durant toute la journée, les 50 ans du service des Pistes de La Clusaz, très bien accueilli par l'hôtel Beaugard.



Plus de 90 pisteurs, anciens pisteurs et secrétaires venus de la France entière se sont réunis afin de célébrer ce demi-siècle. Une journée placée sous le signe de la convivialité, organisée autour d'un déjeuner qui s'est terminé tard, par la fameuse tomme blanche.

Toute l'histoire de l'évolution du service a été retracée par une grande exposition de photos et des tenues portées par les pisteurs, faisant de cette journée un moment inoubliable.

Un grand merci à Gilles Gallay, Laetitia Pessey, Ludovic Place et Bernard Maistre.

L'ACTIVITE DES SAPEURS POMPIERS

L'année 2012 fut encore une fois très chargée sur le plan opérationnel avec **362 interventions** pour les sapeurs pompiers de La Clusaz soit pratiquement une intervention par jour.



• Assistance et secours à personnes : 283 interventions

Malaises ou crises diverses, accident domestique ou de travail, accident de loisirs, rixes, accidents routiers. Pour la moitié de ses interventions, elles se font la nuit dont les 3/4 se terminent aux urgences au CHRA à Metz-Tessy.

• Feux : 29 interventions

Feux d'habitation, feux de broussailles, feux de véhicules, feux de cheminée, fuite de gaz, odeurs suspectes.

• Opérations diverses : 50 interventions

Animaux divagants, ascenseurs bloqués, fuites, secours en montagne etc...



A La Clusaz 28 sapeurs pompiers volontaires se relaient 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, pour assurer votre sécurité.

Le centre de première intervention de la commune assure ses missions grâce aux sapeurs pompiers volontaires qui exercent cette activité en dehors de leur profession ou de leurs études. En journée le centre rencontre des difficultés pour trouver du personnel disponible.

"Depuis plusieurs années, le nombre de sapeurs pompiers n'a pas augmenté tandis que le nombre d'interventions est en hausse chaque année. Aujourd'hui le manque de sapeurs pompiers volontaires pourrait devenir une urgence".



APPEL AUX VOLONTAIRES

Pour devenir sapeur pompier volontaire, il suffit d'être âgé au moins de 18 ans de jouir de ses droits civiques et de remplir les conditions d'aptitude physique et médicale. Dès votre engagement, vous suivrez une formation de 30 jours sur 3

ans au maximum. Puis vous prendrez des gardes et des astreintes au sein du centre en fonction de vos disponibilités. Pour plus d'informations, contactez le chef de centre l'Adjudant Chef Philippe Agnellet.

Merci pour l'accueil que vous réservez à nos pompiers volontaires l'automne pour le passage des calendriers.



ASSOCIATIONS

SKI ETUDES DES ARAVIS

L'année 2012 / 2013 touche à sa fin...

Cette année l'effectif du SEA a été particulièrement **"réduit"**. En effet, nous avons accompagné :

- 3 élèves en 2^{nde} générale,
- 2 élèves en 1^{ère},
- 2 élèves en terminale,
- 1 élève en 2^{nde} bac pro,

Soit au total 8 lycéens inscrits au SEA.

Cette réduction d'effectif résulte d'une décision de l'Education Nationale qui nous a refusé le droit d'accueillir des collégiens (comme cela se faisait les années précédentes). Il a fallu "jongler" pour organiser au mieux le travail des élèves et compter sur l'adaptabilité, encore accentuée, des répétitrices. Grâce à l'implication des unes et des autres, et à des efforts combinés, nous sommes parvenus à maintenir la structure en place.

Nous avons accueilli, pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du SEA, une élève qui pratique le ski de fond. La cohabitation "alpins", "freestylers", "snowboarders" s'est donc encore enrichie avec l'arrivée des "fondeurs". Il faut souligner que cette élève a ouvert la porte pour la prochaine rentrée à d'autres skieurs de sa spécialité.

Sur le plan sportif, l'enneigement exceptionnel a permis que tous les stages et entraînements soient maintenus.

Pour certains la saison s'est malheureusement terminée plus tôt que prévu..., pour d'autres les "dégâts" sont moindres, et pour les autres encore les résultats sont là :

- **Mégane Collomb**, Championne de France slope-style.
- **Aubin Clément**, 2^{ème} place en descente lors d'une compétition internationale en Italie.
- **Alex Remonnay**, 8^{ème} au championnat de France, 11^{ème} au SFR Alpe d'Huez big-air, 4^{ème} au SFR Vars slope-style, 6^{ème} au SFR Tignes pipe, 10^{ème} au SFR Val Thorens slope-style, 19^{ème} au championnat du monde Junior.
- **Isaline Bastard-Rosset**, ski de fond, 12^{ème} au championnat de France à Montgenèvre, 26^{ème} au championnat de France aux Glières, 35^{ème} au championnat de France aux Glières.
- **Jules Dorchain**, 3^{ème} place en géant parallèle au championnat de France de snowboard, 10^{ème} en boardercross au championnat de France Junior.

Encore une fois, et malgré les "obstacles", nous pouvons conclure sur une note positive :

Bonne entente et motivation étaient au rendez-vous !

Une équipe soudée pour le travail scolaire et les à-côtés : sortie pour la fête de la science à l'INES (Institut National des Energies Solaires) au Bourget du Lac, repas de "fin du monde" chez "All over sports" à Thônes.

Nos sincères remerciements au SIMA, au Conseil Général, à la CCVT, à la Fédération Française de Ski, au Collège des Aravis qui nous accueille et aux Clubs, pour leurs participations et leur soutien indispensables au bon fonctionnement de la structure.

UCA • UNION DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS DE LA CLUSAZ

Voilà maintenant près de cinq années que le même bureau préside aux destinées de votre union des Commerçants et des Artisans de La Clusaz.

Qu'avons-nous fait, que faisons-nous ?

Notre vocation est de réunir et de fédérer le plus grand nombre de Commerçants et Artisans au sein de notre association. Le nombre d'adhérents oscille entre 80 et 90 selon les années ce qui semble honorable et quantitativement représentatif, notamment vis-à-vis des autorités élues. En effet, nous participons à de nombreuses commissions au sein desquelles la voix des commerçants et artisans se fait entendre et ainsi nous sommes informés des décisions concernant notre commune et où nous pouvons exposer notre point de vue et revendications à l'occasion (Commission illumination, du marché, cellule événement, comité technique de la SEML de l'Office de Tourisme, conseil d'administration de la SEML...).

En plus de cette mission de représentativité nous avons des actions propres à nous :

- Mise en place et édition du guide de La Clusaz mis à jour tous les ans, unanimement reconnu et recherché par la qualité de sa forme et de son contenu,
- Dotations de manifestations culturelles ou sportives (Bélier des Aravis, Foire de la Croix),
- Organisation de brocantes en juillet et en août,
- Mise en place de journées commerciales en fin de saison (hiver et été),
- Participation à la braderie des magasins de sports en novembre,
- Participation à de nombreuses réunions de la Chambre de Commerce 74 ou du Centre de Gestion Agréé 74 ainsi que la Fédération des Commerçants de Haute-Savoie,
- Négociations auprès de fournisseurs divers afin d'obtenir des conditions plus favorables pour nos adhérents (guirlandes lumineuses, branches décoratives, insertions et publications presse...),
- Formalités administratives auprès de la Préfecture ou de la Mairie de La Clusaz,

En tant que président de cette association, je voudrais remercier les membres de notre bureau qui durant plus de cinq années ont pris sur leur temps professionnel afin de faire vivre cette association, ce qui n'est pas toujours su et reconnu.

Arrivant à la fin de l'année 2013 au terme de leur mandat, les membres du bureau de l'UCA ainsi que leur président n'envisagent pas de le renouveler. Nous faisons donc appel à d'autres bonnes volontés pour poursuivre une action bien engagée et qui ne doit pas s'arrêter là.

LE CLUB DES SPORTS DE LA CLUSAZ

La saison d'hiver 2012/13 est maintenant loin derrière nous et nous pouvons en tirer quelques bilans.

Tout d'abord, lors de la dernière Assemblée Générale de notre association, notre trésorière Karen AGNELLET a laissé sa place après 6 années à ce poste. Nous tenons à la remercier pour tout le travail effectué à ce poste.

Cette saison aura été marquée par l'organisation de la **Coupe du Monde FIS de ski de fond**, événement majeur pour notre station. Cette année, une nouvelle configuration de stade a été mise en place et a donné entière satisfaction. La Fédération Internationale de Ski a une nouvelle fois félicité le Comité d'Organisation pour le savoir faire et le professionnalisme de notre station. Nous tenons à remercier tous les services de la station qui nous ont apporté leur soutien pour mener à bien ce projet (l'AGSN, la Mairie et tous ses services, l'Office du Tourisme, le service des pistes, le service des navettes, l'ESF, la SATELC...), les entreprises et artisans locaux qui nous aident au niveau de la logistique, les associations locales (Lou Socali, Comité des Ecoles...) et bien sûr tous les bénévoles (près de 320) qui ne comptent pas le temps passé à nous aider. A ce titre, nous avons une pensée particulière pour Christian BETEMPS qui nous a quitté trop vite et nous adressons tout notre soutien à sa famille et ses proches.

Au niveau sportif, la saison a très bien commencé avec l'arrivée rapide en abondance de la neige dès la fin du mois de novembre. Cet hiver, 6 athlètes faisaient partie du collectif des équipes de France de ski : Auxane GENAND, Robin BUFFET et Johan CLAREY en ski alpin, Anaïs CARADEUX et Joffrey POLLET VILLARD en ski freestyle, Mirabelle THOVEX en snowboard. Tous ont connu des fortunes diverses au niveau des résultats.



Les champions de la station, réunis lors d'une réception en 2012

Tout d'abord, honneur au ski freestyle avec **Anaïs CARADEUX** qui a été sacrée **Vice-championne du monde de half pipe** à Oslo en Norvège. Elle remporte également la **2^e place des X Games Europe** à Tignes

et termine 8^e en début de saison lors des **X Games à Aspen** (USA). Félicitations à Anaïs pour cette très belle saison.

Joffrey POLLET VILLARD s'est régulièrement fait remarqué cet hiver où il a impressionné beaucoup de spécialistes du fait de **son amplitude** dans les half pipe. Il a été sélectionné aux **championnats du monde de half pipe (12^e)**, aux **X Games à Aspen (5^e)** et aux **X Games Europe (7^e)**.

En snowboard, **Mirabelle THOVEX** termine **7^e des championnats du monde en half pipe** (Stoneham - Canada) et est **vice championne de France** de la discipline.

En ski alpin, après un très bon début de saison et une régularité dans ses résultats, **Johan CLAREY** a du déclarer forfait aux championnats du monde de ski alpin après avoir subi une opération du dos fin janvier. Rappelons tout de même qu'il a terminé **5^e des descentes de Wengen et Bormio**, **7^e de la descente de Beaver Creek** et du **Super G de Kitzbuehel** et **8^e du Super G de Val Gardena**.

Quant à **Auxane GENAND** et **Robin BUFFET**, la saison a été un peu plus difficile, tous les deux terminant à 10 reprises dans les 8 premières places en course FIS mais ils n'ont pas réussi cette saison à accrocher le "bon wagon" (résultats en coupe d'Europe)

Chez les plus jeunes, de très bons résultats d'ensemble ont été obtenus. En ski alpin, pour la **2^e année consécutive**, **le club des sports de La Clusaz remporte le classement national jeunes AFESA** (classement basé sur les catégories benjamins et minimes).

Les meilleurs résultats individuels sont à mettre à l'actif de

- **Victor BESSON** victoire du Slalom de la Scara à Val d'Isère, champion de France benjamin en Géant, sélectionné à la Topolino),
- **Amélie PERREZ** 3^e du slalom des championnats de France benjamins,
- **Léo ANGUENOT** 2^e du classement national minime 98,
- **Valentin MONTROYA** 3^e du classement national minime 98,
- **Céline GRANIER** 2^e en Slalom sur une étape des championnats de France minimes, sélectionnée à la Pokal Cup
- **Laurine DUSSOLLIER** 3^e en Super G sur une étape des championnats de France minimes,
- **Adrien MASSON** 4^e en Super G sur une étape des championnats de France,
- **Martin AGNELLET** 6^e en Géant sur une étape des championnats de France minimes.

SPORT



En ski freestyle, **David BONNEVILLE** gagne sa **sélection aux X Games Europe** de Tignes après avoir remporté le classement final du SFR Tour.

Notons également la victoire du classement général du SFR Tour Kids pour les 2 jeunes **Théo COLLOMB PATTON** (en Slope Style).



Isaac SIMHON (en Half Pipe) qui, de ce fait, ont eu le privilège d'ouvrir les épreuves des X Games Europe.

En ski de fond (ou plutôt biathlon), **Martin PERRILLAT** remporte le titre de champion de France Cadet de biathlon. Il réalise également une très bonne saison en ski de fond (5^e du classement national).



Chez les plus petits, de très bons résultats lors de la finale des foyers (**Maxence PIALAT** et **Baptiste BARON** 3^e et 4^e poussins, **Simon CHAPPAZ** 5^e benjamin) et à noter la forte émulation avec le nouveau groupe des petits qui est prêt à accueillir de nouveau enfants (7 à 9 ans).

En snowboard, **Margot ZOPPI** a régulièrement fait parler d'elle (8^e des championnats de France Senior en Half Pipe et 9^e des championnats de France Senior en Slope Style) tout comme **Mattéo CUNY** (4^e des championnats de France Senior en Half Pipe et en Slope Style). Cette section a mis en place un groupe de petits qui a très bien fonctionné cet hiver et qui continue à recruter.

Pour les sections sports de glace, la **section patinage artistique**, sous l'impulsion de Cathy, a présenté un nouveau spectacle très apprécié du public ; ce gala a également été réalisé au Grand-Bornand.



La **section Hockey** sur glace se "redynamise" avec un groupe de petits qui voit ses effectifs augmenter, certaines féminines ont participé au championnat Excellence au niveau national en formant une équipe de regroupement avec d'autres clubs (Chamonix, Megève, Morzine et Annecy). Elles terminent 5^e de la poule Est. Quant aux Seniors, ils s'entraînent toujours avec sérieux et font quelques matchs amicaux. Une ambiance très amicale et conviviale règne au sein de ces groupes.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident dans l'organisation de la vie de nos sections, de nos compétitions et événements et sans qui, rien ne serait possible.

Maintenant, laissons place aux sports estivaux qui reprennent leur activité : escalade, tennis, vélo, VTT et parapente.

Nous profitons de cet article pour vous donner les dates des organisations de cet été :

- **Tournoi de tennis officiel jeunes FFT :**
>>> du 8 au 18 juillet
- **Compétition Nationale B de parapente :**
>>> 6 et 7 juillet
- **Course de côte cycliste du Col des Aravis :**
>>> samedi 27 juillet
- **Bélier et Agneau des Aravis :**
>>> dimanche 25 août

PARTENARIAT SCOTT - LA CLUSAZ: "Retour aux sources"



Crédit photo : SCOTT

Il y a des histoires qui ne se terminent jamais complètement. Celle qui lie La Clusaz et SCOTT est de celles-ci. Une proximité géographique indéniable, un rapprochement hiver / été qui donne tout son sens à cette collaboration, des axes de développement communs, un amour du sport réciproque, pour un partenariat évident...

L'histoire SCOTT - La Clusaz remonte à l'année 1997. À cette époque, la station Haut-Savoyarde était l'une des pionnières dans le développement du VTT en France. Le partenariat entre SCOTT et La Clusaz dura 3 ans, glanant au passage **trois titres de champion du monde**, dont un certain **Julien Absalon**, et **plusieurs titres de champion de France**.

Dans le cadre du développement de ses activités "vélo" (développement de nouvelles pistes, arrivée du Roc des Alpes), La Clusaz cherchait un moyen supplémentaire de faire-valoir ses atouts auprès d'un public réceptif. Franchir un pas supplémentaire avec SCOTT prenait donc tout son sens. Les coureurs SCOTT seront donc de formidables ambassadeurs pour la station de La Clusaz.

Un effectif jeune et ambitieux

Véritable pépinière de talents, le team SCOTT - La Clusaz a été officiellement présenté mercredi 17 avril auprès de la presse et des partenaires.



Crédit photo : SCOTT

Discipline historique du team, le XC garde la part belle, avec six coureurs (**Margot Moschetti, Marine Strappazzon, Alexis Chenevier, Titouan Carod, Antoine Bouqueret et Paul Rémy**). Un effectif jeune, 4 coureurs passent de junior à espoir, mais ambitieux qui pourra compter sur l'expérience d'**Alexis Chenevier**, 5^{ème} des championnats de France élite la saison passée.



Crédit photo : SCOTT

Les routiers, quant à eux, représentent "les sages" du team. Un peu plus âgés et donc, plus expérimentés, nos quatre mousquetaires ont un palmarès impressionnant, **Roland Chavent, Jean-Francis Pessey, Jérémy Laby et Nicolas Ougier**, ne laissent généralement que des miettes à leurs concurrents.

Enfin, nouveauté pour 2013, le team SCOTT - La Clusaz sera présent en enduro, **Théo Galy, Anaïs Pajot, Jordan Navarro, Thomas Lapeyrie et William Balaud** porteront donc les couleurs du team en France sur la plupart des manches européennes du circuit mondial.

Une collaboration durable

Outre la synergie de moyens autour du team, cette alliance se veut globale. Le bikepark de La Clusaz, largement remanié pour la saison 2013, sera également soutenu par SCOTT. De même, de nombreux projets de communication seront mis en place afin de faire connaître et activer ce partenariat dans le réseau de revendeurs SCOTT.

Un avenir qui s'annonce sous les meilleurs auspices à l'aube d'une saison 2013 qui ne fait que commencer...



Crédit photo : Dom Daher/freerideworldtour.com

SEB MICHAUD : "J'ARRETE LA COMPETITION MAIS PAS LE SKI"

Extrait de l'interview réalisé le 11 avril 2013 par Guillaume DESMURS pour SKIPASS.COM, site internet dédié au ski et au snowboard.

Séb Michaud, 40 ans, signe sa dernière participation à une compétition à l'XTrem de Verbier, il tire sa révérence lors du point final du Freeride World Tour 2013 (FWT dont il avait gagné la toute première étape en 2008 à Mammoth). Seb chute sur sa dernière barre mais l'esprit est là, le public l'acclame alors qu'il continue sur un seul ski. Avec une cheville en vrac, Seb est rentré chez lui le lendemain, une partie de sa vie dans le rétroviseur, l'émotion au bord des lèvres. "J'arrête la compétition, mais pas le ski !" La boucle est bouclée, 16 ans après avec son premier départ à la Red Bull de Chamonix en 1997, là où il avait envoyé son premier backflip devant les objectifs.

Vendredi 22 mars - Bec des Rosses - Verbier - Suisse

Je me suis blessé, (...). Je me suis soigné et j'ai skié seulement trois jours avant la compétition ! J'ai envoyé deux ou trois jumps, ça tenait bien. Ca m'a mis la

motivation ! Du coup à Verbier, j'étais un peu hésitant dans mes choix de lignes. J'en ai choisi deux, une très engagée et celle que j'ai finalement suivie. Au départ, j'ai abandonné ma première ligne dans le dogleg avec un gros saut, je me suis dit : "je vais me faire la ligne dans le soleil, en face est", que j'avais repéré en montant à pied. C'est ce qui a causé ma chute sur les cailloux, qui se joue à pas grand chose. L'axe était mauvais... Je cherchais la ligne originale. Si j'avais posé jusqu'en bas, je me dis que j'aurais pu être 3^{ème} ou 4^{ème}, ce qui ne m'aurait pas déplu ! J'ai fini sur un ski et sans bâtons.



Crédit photo : Dom Daher/freerideworldtour.com

La signature du Maître, sa marque de fabrique : le Backflip !!

Ses projets...

J'ai envie de revenir à mes débuts, entre 2002 et 2004, je faisais un seul contest dans la saison et surtout beaucoup de trips et d'images. Je vais continuer à rider avec un peu moins de pression, choisir les bons moments pour shooter, un ou deux trips, des projets vidéo sur internet. Je ne veux pas survivre dans le milieu, mais continuer à faire quelque chose, innover pour quoi pas : Michaud Invitacion, Un jour une ligne, Ride avec Séb Michaud. Petit à petit, il y aura une transition vers une reconversion, un travail d'ambassadeur peut-être. Ce qui est sûr, c'est que je me vois toujours skieur !

(...)Je ne quitte pas ces gens, mais un milieu, celui des compétitions. Je ne serais plus dans le portillon de départ l'année prochaine, Revelstoke, tiens, tiens, je n'y serais pas, je suivrai la compétition en live, j'aurais sûrement ma ligne en tête devant l'écran mais je ne pourrais pas pousser sur les bâtons...

Vous pouvez consulter l'intégralité de l'interview en vous rendant sur la page :

<http://www.skipass.com/news/89297-interview-seb-michaud.html>



Crédit photo : Jérémy Bernard/freedeworldtour.com

FESTIVAL RADIO MEUH CIRCUS



Fort de ses 5 ans d'existence et de sa notoriété grandissante sur internet (4 millions de visites l'an dernier), l'équipe de Radiomeuh.com s'est lancée dans l'organisation d'un festival de musique à La Clusaz.

En partenariat avec la mairie, l'office du tourisme, soutenue par de nombreux commerçants et entourée d'une belle équipe de plus de 50 bénévoles, la radio a investi durant le week-end de Pâques le parking du Salon des Dames et proposé une programmation éclectique et qualitative.

Autour d'un concept original symbolisé par un chapiteau de cirque érigé à cette occasion, l'événement a accueilli près de 1200 personnes dont certains venus de loin pour profiter d'un week-end ski + spectacles.

En 3 jours, plus de 40 artistes, chanteurs, musiciens ou disc-jockey ont défilé sur la scène du festival.



Cette première édition a été placée sous le signe de la réussite, d'où l'envie de réitérer et pérenniser cet événement de fin de saison, dans un esprit convivial et festif avec la volonté d'impliquer dans le futur un maximum d'acteurs de la station.

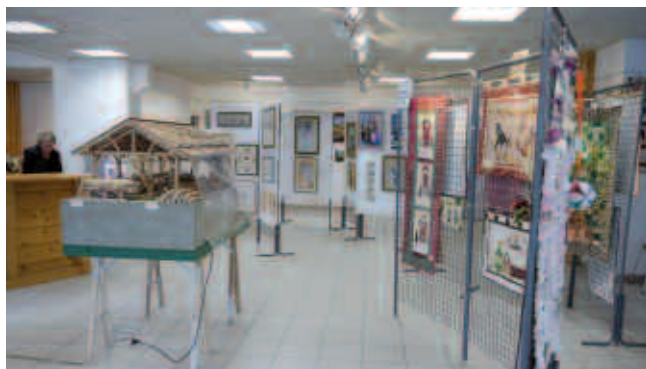
www.radiomeuh.com

Crédit photo : Arnaud Cognard/agencediabolo.com

CLUS'ARTS - LES ARTISTES LOCAUX MIS EN LUMIERE

Nous sommes un groupe de Cluses, **amateurs** certes (au sens propre du mot) mais **passionnés par l'Art sous toutes ses formes**. Les uns par la peinture, les autres par le patchwork, la poterie, le scrap-booking, les travaux de tapisserie, le point-compté, la broderie, les boules lumineuses, les maquettes, les ouvrages en bois, la gravure sur métal, etc...

L'idée nous est venue de provoquer une rencontre avec tous ceux qui ont aussi ce hobby. Nous avons ainsi organisé une exposition à la Salle Sainte Thérèse du 21 au 27 Avril dernier.



Nous avons voulu réunir tous ceux qui pratiquent une activité, seuls, isolés ou élèves de cours dispensés par des professionnels. Nous espérons ainsi donner, ou redonner goût à d'autres de concrétiser une passion dont ils rêvaient depuis longtemps ou qu'ils n'avaient jamais osé aborder.

Cette manifestation culturelle, placée sous le signe de l'échange et de la convivialité a rencontré un vif succès et a attiré plus de huit cents visiteurs sur une semaine. C'est une première à La Clusaz qui encourage les organisateurs à réitérer cette manifestation, souhait également manifesté par les visiteurs sur notre livre d'or.

TELETHON



Malgré des conditions météorologiques défavorables (chutes de neige importantes les 7 et 8 décembre), le Téléthon 2012 redémarrait.

Du fait de ce mauvais temps, les animations prévues le vendredi soir (concert de la chorale et lâcher de lanternes thaïlandaises) étaient annulées.

Le samedi, toutes les activités prévues pouvaient se dérouler dans de bonnes conditions (ou presque...). Le samedi soir, ce bon enneigement permettait aux moniteurs de l'ESF d'exécuter une descente aux torches, accueillis par des nombreux spectateurs parmi lesquels les responsables départementaux du Téléthon.

Le chiffre réalisé (4 902 Euros) est légèrement inférieur à celui réalisé en 2011, mais le mauvais temps peut expliquer en partie cette baisse.

Merci à Corinne pour son organisation, à tous les bénévoles et aux employés municipaux qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

A tous nous disons : rendez-vous pour le Téléthon 2013, les 6 et 7 décembre.

TABLE DES ACTES DE NAISSANCE • ANNEE 2012

NOMS ET PRÉNOMS	DATES	LIEU
GALGANI Camille, Marie, Gemma	4 janvier 2012	METZ-TESSY
COLLOMB-GROS Marie, Martine, Soizik	5 janvier 2012	METZ-TESSY
RIMBOUD Georgia	11 janvier 2012	METZ-TESSY
MAISTRE Rémi	19 janvier 2012	ANNECY
PESSEY Mélitine, Noémie	3 février 2012	METZ-TESSY
AULANIER Jules, René, Jean-Pierre	5 mars 2012	ANNECY
BIBOLLET Alexis	20 mars 2012	METZ-TESSY
ROUSTEAU Gabin, Jacques	28 mars 2012	CONTAMINE-SUR-ARVE
BAILLY-MAITRE Jodie	10 avril 2012	CHAMBÉRY
GOY LUBIN Gaston	11 avril 2012	ANNECY
MERMILLOD Angèle, Aurélie	5 mai 2012	METZ-TESSY
POLLET-VILLARD Robin, François, Alexis	2 août 2012	ANNECY
POLLET-VILLARD Marius, Benoît, Gilbert	21 août 2012	ANNECY
STRICANNE Chloé	30 août 2012	LA CLUSAZ
COLLOMB-GROS Paco	5 septembre 2012	METZ-TESSY
LOISEL Armelle, Marja, Simone	5 septembre 2012	METZ-TESSY
DONZEL-GONET Rosalie	19 septembre 2012	METZ-TESSY
EMIN Louison	28 octobre 2012	METZ-TESSY
COLLOMB-GROS Pablo, Deiver	15 décembre 2012	METZ-TESSY

TABLE DES ACTES DE MARIAGE · ANNEE 2012

NOMS ET PRÉNOMS	DATES
CATALANO Ricardo, Alberto & DANO Aurélie, Blandine, Marie	2 février 2012
DENIOT Alexandre, Christian & JACQUEMOT Nelly	17 mars 2012
NICOLAS Jean-Pierre, Marie & CHARTON Liliane, Josette	13 avril 2012
LOUIS ANDRÉ Daniel, Noël & MARIN-CUDRAZ Hélène	18 mai 2012
PÉCHAUBÉS Jean-Luc, Pierre, Oreste & BONNEAU Dominique	8 juin 2012
DE GUELTLZ Francis, Léon & LOMBART Danielle, Janine, Paulette	23 juin 2012
POLLET-VILLARD Benoît, Florent & VITTOZ Sylvie	23 juin 2012
GUIGNAT Gérard, Georges & VIALLE Anne, Françoise, Marie, Marguerite	30 juin 2012
ROUSSEAU Philippe, Marcel, René & MENGUE EKWA Muriel, Lexlie	21 juillet 2012
DUNAND Nicolas & GIGUET Sandra	22 septembre 2012
SYLVESTRE-LAVARINAZ Antony, Michel, Thierry & FONTAN Elodie, Michèle, Jeanne	29 septembre 2012
DUPRÉ André, Edmond & FERRARI Brigitte	22 novembre 2012
BIJASSON Julien, Michel & DUPRONT Marie-Charlotte, Gilberte, Henriette	21 décembre 2012

TABLE DES ACTES DE DÉCÈS • ANNEE 2012

NOMS ET PRÉNOMS	DATE	LIEU
THÉVENET Catherine, Régine épouse CASTELLANO	5 janvier 2012	METZ-TESSY
GENAND Marin, François	17 janvier 2012	LA CLUSAZ
LABERTHE Jean, Claude, René	19 février 2012	LA CLUSAZ
GALLAY Marthe, Augustine veuve COLLOMB-GROS	3 avril 2012	LA CLUSAZ
AGNELLET Louise, Marie, Juliette veuve POLLET-THIOLLIER	11 avril 2012	METZ-TESSY
MAISTRE Hélène, Joséphine épouse COLLOMB-CLERC	15 mai 2012	ARGONAY
RUPHY Juliette, Rosalie veuve VITTUPIER	16 mai 2012	METZ-TESSY
LANSARD Florent, Michel	19 mai 2012	LA CLUSAZ
COLLOMB-GROS Léon, Alexandre	22 mai 2012	SALLANCHES
RIMBOUD Reynald	24 mai 2012	VALENCE
GOY Pierre, François	4 juillet 2012	METZ-TESSY
VAILLEND Clotilde, Emilienne veuve POLLET-VILLARD	26 juillet 2012	THÔNES
POLLET-VILLARD Marie, Fernande veuve COLLOMB-PATTON	18 septembre 2012	ANNECY
CÔTE Roger, Joseph	8 octobre 2012	METZ-TESSY
GALLAY Odile, Germaine	16 octobre 2012	METZ-TESSY
ALLEMAND Robert, Léon, Georges	20 novembre 2012	METZ-TESSY
PISTRE Jean, Marie, Michel	21 novembre 2012	METZ-TESSY
POLLET-VILLARD Charles, Joseph	25 novembre 2012	LA CLUSAZ
QUÊME Thomas	9 décembre 2012	LA CLUSAZ
ECHEVIN Marcel, Désiré	Cendres dispersées au jardin du souvenir	
LIÉVIN Liane, Albertine veuve ECHEVIN	Cendres dispersées au jardin du souvenir	

UN NOUVEAU LOCAL POUR LES INFIRMIERES

Le cabinet infirmier a transféré ses locaux le 1^{er} avril, à l'adresse suivante :

14, Passage des Noalles



La permanence est ouverte du lundi au vendredi, sans rendez vous, de 8h à 9h.

Pour tout renseignement ou demande de RDV, vous pouvez laisser un message au **04.50.02.42.31**.

Ou par mail : **cabinetinfirmierlaclusaz@gmail.com**

DON DU SANG

Les **prochaines collectes**

de sang ont lieu les :

- Lundi 5 août de 7h30 à 10h00, à la Salle des Fêtes,
- Lundi 14 octobre, de 7h30 à 10h00, à la Salle Sainte Thérèse.



DATE	DONNEURS PRÉSENTS	NOUVEAUX DONNEURS
6 août 2012	57	2
15 octobre 2012	42	2

CCVT : PROGRAMME PREVENTION SANTE INSERTION

L'espace ressource a ouvert ses portes :

Rue Jean-Jacques Rousseau - 74230 THÔNES

(En face de la Régie d'Electricité).

Officiellement inauguré le 8 octobre 2012, l'Espace Ressource de la CCVT a accueilli sa première permanence dès le mois de mai, avec l'ouverture de la Consultation Jeunes Consommateurs de Thônes.

La création d'un tel espace était l'un des objectifs important de la CCVT dans le cadre de son Programme Prévention Santé Insertion, répondant à une volonté affirmée de permettre l'installation ou le maintien sur son territoire de structures intervenant dans les domaines de la prévention, de la santé et de l'insertion sociale et professionnelle, en leur permettant d'accueillir localement la population du territoire.

Cet Espace Ressource est un local composé de 3 bureaux individuels et d'un espace d'attente commun, situé en plein centre de Thônes et facile d'accès, mis à disposition de diverses structures qui y tiennent des permanences d'accueil du public.

5 permanences sont aujourd'hui installées dans les lieux :

• **La Consultation Jeunes Consommateurs de Thônes** accueille et informe les jeunes âgés de 16 à 25 ans - et leur entourage amical ou familial - lorsqu'ils se sentent en difficulté :

- 1) avec leur consommation d'alcool, de tabac, de cannabis, d'autres drogues ;
- 2) avec des comportements addictifs sans produit (jeu, internet, réseaux sociaux...). Elle leur permet de faire le point sur leur situation, de mieux en comprendre les conséquences, d'envisager une démarche de réduction ou d'arrêt.

La CJC est présente un lundi après-midi sur deux.
Contact : 06.26.43.48.65

• **Le Service Retraite de la CRAM** informe les usagers sur leurs droits et les aide à constituer / compléter leurs dossiers retraite.

La CRAM est présente le 3^{ème} lundi de chaque mois.
Contact : 39.60 (accueil général de la CRAM).

• **La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien** accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et les aide à résoudre l'ensemble des difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours vers l'emploi, leur entrée dans la vie sociale.

La MLJBA est présente tous les mardis matins.
Contact : 04.50.51.39.22

- **Le Centre Médico-psychologique d'Annecy-le-Vieux** propose un accueil et une prise en charge psychiatrique de personnes souffrant notamment de pathologies psychotiques, de troubles de l'humeur, de troubles anxieux (consultations médicales et soins infirmiers).

Le CMP est présent le mercredi (médecin psychiatre) et un jeudi sur deux (infirmières en psychiatrie). Contact : 04.50.66.46.06

- **Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation** assure le suivi de personnes placées sous main de justice (prévenues ou condamnées) dans le cadre d'une mission de réinsertion sociale et de prévention de la récidive.

La permanence du SPIP ne se tient, pour le moment, pas à jours fixes. Se renseigner au 04.50.10.11.50

D'autres devraient les rejoindre dans le courant de l'année 2013 : des contacts sont en cours et la CCVT est à l'écoute de toute demande émanant de structures souhaitant permettre un accès local à leurs prestations et services.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous concernant ces permanences, veuillez prendre contact directement avec les structures concernées.

Pour toute information complémentaire concernant les objectifs et le fonctionnement de l'Espace Ressource, veuillez prendre contact avec Michelle Perceveaux, coordinatrice du Programme Prévention Santé Insertion de la CCV
(Tél : 04.50.32.13.59 - Courriel : dependances@ccvt.fr).

UNE CARTE-RESEAU, POUR UNE MEILLEURE INFORMATION SUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE DE LA CCVT

Dans le cadre de son Programme Prévention Santé Insertion, la CCVT élabore une carte-réseau des acteurs de son territoire, intervenant dans les domaines :

- de la prévention, de la santé,
- de l'éducation, de la parentalité, de la famille,
- de l'insertion, de l'aide aux personnes, de l'accès à l'aide sociale et médicosociale.

Derrière cette appellation quelque peu obscure, se dissimule une idée somme-toute très simple : il s'agit de faire un inventaire des différentes structures (principalement des organisations institutionnelles et associations) accessibles à la population du territoire de la CCVT, ayant pour mission, dans leur domaine d'intervention, d'apporter de l'aide, du soutien, des solutions pour répondre aux difficultés rencontrées au quotidien par la population locale.

Certaines de ces structures sont installées sur le territoire de la CCVT ; d'autres proposent localement des permanences d'accueil du public (notamment dans l'Espace Ressource CCVT) ; d'autres encore sont installées sur le bassin d'Annecy. Mais toutes sont accessibles directement aux personnes en difficulté ou à leur entourage ou encore à toute personne souhaitant apporter son aide à d'autres ou développer une action dans cet objectif.

Certaines de ces structures sont déjà connues de beaucoup d'entre nous : par exemple, le Pôle Médico-social, l'ADMR ou la Mission Locale Jeunes... D'autres le sont beaucoup moins : par exemple, l'École des Parents et des Educateurs ou le Centre d'Information sur le Droits de la Femme et de la Famille. En outre, le groupe qui travaille sur ce projet l'a constaté à de multiples reprises : même les structures les plus connues, sont, en réalité, souvent mal connues : on méconnaît l'étendue de leur champ d'action et d'intervention ou on leur prête des missions et des compétences qui ne sont pas les leurs.

Ce travail mené par la CCVT a donc pour objectif, non seulement d'inventorier les structures intervenant dans les différents domaines concernés, mais aussi de décrire de façon concrète et pragmatique quelles sont leurs missions et activités, quel est le public concerné, quelles sont les modalités pour accéder à leurs prestations et, enfin, quelles sont leurs coordonnées, leurs horaires, pour prendre contact et les rencontrer. Ces indications sont complétées, au choix de chaque structure, par des informations plus détaillées sur l'accueil et l'accompagnement des personnes, sur les partenariats développés avec d'autres structures, sur ses principes et sa philosophie d'intervention, etc...

Chaque structure est ainsi présentée sur une fiche signalétique, qui reprend de façon systématique toutes les informations à connaître. Ces fiches sont regroupées dans un classeur, qui, dans un premier temps, sera disponible dans les mairies des 13 communes de la CCVT : vous pourrez le consulter sur place et obtenir une photocopie des fiches qui vous intéressent.



SANTÉ

Une première édition de 17 fiches sera disponible dès janvier 2013 : elle sera augmentée et complétée au fur et à mesure de l'élaboration de fiches nouvelles. Ces fiches seront mises à jour régulièrement, lorsque les structures concernées souhaiteront modifier les informations qui les concernent.

La diffusion de ce fichier sera ensuite élargie, en cours d'année, à d'autres lieux recevant du public sur le territoire de la CCVT ; il sera mis en ligne sur son site internet.

La CCVT lance également un appel à toutes les structures qui souhaiteraient figurer dans cette carte-réseau : merci de prendre contact à cet effet avec Michelle PERCEVEAUX, coordinatrice du Programme Prévention Santé Insertion de la CCVT
(Tél : 04.50.32.13.59 - Courriel : dependances@ccvt.fr).

OPERATION NEZ ROUGE

Qui sommes nous ?

Des bénévoles à votre disposition toute la nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre, de 22 heures à 8 heures du matin !

Si vous avez un véhicule et si vous ne vous sentez pas en état de conduire, **n'hésitez pas à nous appeler au 0 800 802 208 (Numéro vert). Notre intervention est gratuite et discrète.**

Nous pouvons nous rendre sur toute la Haute-Savoie et nous sommes en liaison avec l'opération Nez Rouge de Genève, pour nous relayer dans la zone frontière avec la Suisse et nous vous accompagnons chez vous avec votre véhicule, en toute sécurité.

Vous pouvez aussi être bénévole. Si tel est votre souhait et si vous disposez depuis plus de deux ans de votre permis de conduire, vous pouvez remplir votre fiche d'inscription sur le site **www.operationnezrouge.fr**, ou nous contacter par mail : **onr74@wanadoo.fr**

Une campagne de recrutement de bénévoles sera mise en place à partir de septembre 2013. A bientôt pour vous accompagner en toute sécurité chez vous le soir du 31 décembre ou pour nous aider dans notre action de bénévolat.

PAROLE AUX LECTEURS

La parole reste ouverte aux lecteurs.
Cette tribune libre étant pour vous, vous pouvez nous adresser vos éditos pour publications dans le prochain bulletin.

